



AIR TAHITI NUI

# Rapport d'activité 2022





# Sommaire

Édito	04
Démarche RSE	06
Statut et capital	07
Ressources humaines	08
Gouvernance, conformité et gestion des risques	14
Activité aérienne	18
Trafics et résultats commerciaux	24
ATN, acteur du développement de la Polynésie française	28
Digitalisation : Air Tahiti Nui poursuit sa transformation numérique	34
Volet environnemental	36
États financiers	38
Perspectives 2023	58
Indicateurs RSE	59





© ATN—M. Heicher

# Édito

Cher lecteur,  
*la Orana e Maeva,*

Après une année 2021 marquée par une imposante réorganisation interne, l'année qui vient de s'écouler a vu notre ciel s'éclaircir. Malgré un renforcement de la concurrence sur nos principales routes, et une desserte du Japon toujours en attente de réouverture, notre activité a regagné en énergie.

Le redémarrage de notre route Auckland début mai a matérialisé nos premiers succès commerciaux. La reprise vigoureuse des vols qui l'a accompagné au deuxième trimestre a confirmé la pertinence de notre choix d'un programme de vol ambitieux et nous a permis de maintenir notre *leadership*, notamment sur la route Paris. Le lancement de notre nouvelle desserte sur Seattle, orchestré en un temps record de moins de huit mois, a enfin été LA très belle réussite de la seconde moitié de l'année ; 18 ans que Air Tahiti Nui n'avait pas vu son horizon s'élargir avec de nouvelles routes.

Nous sortons d'une période difficile et notre implication à accélérer la remise sur pied et le développement du secteur touristique de notre pays avec l'ouverture de cette nouvelle ligne, médiatisée à l'international, nous remet sur

le devant de la scène à une période où nous avons plus que jamais besoin de visibilité.

Seattle nous ouvre un nouveau terrain d'exploration sur notre premier marché source et tous les acteurs économiques, partenaires et fournisseurs que nous avons pu y rencontrer nous ont assurés de leur confiance quant à la promesse de succès de cette nouvelle liaison.

Combinant le meilleur de la ville et un environnement naturel exceptionnel, Seattle est l'un des *hubs* les plus puissants d'Amérique du Nord. Grâce à notre partenariat avec Alaska Airlines, l'aéroport de Seattle-Tacoma nous permet aujourd'hui d'atteindre tout le centre des États-Unis et d'avoir un meilleur accès à la côte Est américaine, tout en offrant à nos passagers des conditions de confort exceptionnelles.

Cette nouvelle destination vise à nous positionner, aux côtés de nos partenaires, comme la compagnie de référence de la région Pacifique sur le marché de l'Amérique du Nord.

Le contexte concurrentiel ne nous a pas laissé de répit mais ce nouvel élan a réaffirmé notre résilience et nous conforte dans notre positionnement de leader sur le marché polynésien.

La surcapacité historique observée dans le ciel polynésien—et encore accentuée par le passage d'Air France et de United Airlines de trois à cinq fréquences par semaine ainsi

que par l'ouverture de trois fréquences hebdomadaires au départ de Los Angeles par Delta Airlines dès le mois de décembre 2022—pèse sur notre activité et notre rentabilité.

Pourtant, malgré cette concurrence agressive avec +30% d'offre en sièges sur les États-Unis, une reprise plus tardive que prévue des vols sur Auckland, la fermeture du Japon, et un premier trimestre 2022 toujours sous l'effet des restrictions de voyage et de la pandémie aux États-Unis, Air Tahiti Nui est parvenue à afficher un chiffre d'affaires en progression, la plaçant au 5<sup>e</sup> rang des entreprises du pays en termes de chiffre d'affaires, tout en retrouvant quasiment son niveau d'avant crise (96% de 2019). La route Tahiti-Paris, l'activité fret et la croissance des ventes de produits ancillaires ont largement contribué à cette performance.

La maîtrise des charges s'est poursuivie sur l'exercice, malgré une inflation record portée par l'augmentation du fuel dans un contexte international en prise avec des tensions géopolitiques. Sans ces impacts, l'équilibre d'exploitation était à portée.

C'est à l'ensemble du personnel de notre belle compagnie qu'il convient d'adresser nos félicitations pour ces réussites. Deux ans après le plan de départs volontaires, avec près de 20% de salariés en moins, nos collaborateurs ont su se mobiliser et démontrer de nouveau tout leur savoir-faire

pour relever de nouvelles ambitions tout en maintenant un haut niveau de qualité de service, confirmé par nos diverses récompenses. Leur engagement est le véritable moteur de nos *Tahitian Dreamliners*.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir prochainement sur nos lignes pour continuer à vous faire découvrir le monde à bord de notre compagnie.

En attendant, bonne lecture,  
*Te Aroha la Rahi.*

**Michel MONVOISIN**  
Président du Conseil d'administration  
et président directeur général de Air Tahiti Nui



# Démarche RSE

## La démarche de responsabilité sociétale compagnie

En 2015, Air Tahiti Nui a été l'une des premières entreprises polynésiennes à s'engager dans une démarche RSE, qui s'inscrit au cœur de sa mission « d'assurer une déserte pérenne qui accompagne le développement de l'industrie touristique de la Polynésie française, tout en préservant les hauts standards de sécurité de son exploitation ».

Après la publication de deux rapports de développement durable (2016 et 2018), la compagnie continue de rendre compte de ses efforts RSE dans ce rapport consolidé, aux côtés des résultats de son activité, des données financières, et de sa performance extrafinancière (sans changement sur la conformité au référentiel GRI G4—cf. p.59).

En 2022, malgré un environnement extrêmement concurrentiel et un contexte international encore difficile, Air Tahiti Nui a renforcé sa mission de porte-étendard de la Polynésie à l'étranger et contribué positivement au développement économique et social du pays, notamment grâce à l'ouverture de sa nouvelle route sur Seattle. En parallèle, la compagnie a poursuivi ses efforts pour réduire son empreinte environnementale, au travers de nombreuses initiatives telles que l'accompagnement à la compensation carbone volontaire et la mise en place d'un groupe de travail pour minimiser et remplacer le plastique à bord.

Intervenant sur différents aspects des métiers et à tous les niveaux de l'organisation, la politique de responsabilité sociétale voulue et entreprise par Air Tahiti Nui se lit en filigrane de ce document, grâce aux indicateurs et chiffres-clés rattachés aux 4 axes et 10 engagements de progrès (réf. norme ISO 26000) en fonction des thématiques abordées dans les chapitres.

En s'engageant volontairement et publiquement à travers cette démarche, Air Tahiti Nui contribue principalement à trois des 17 Objectifs de développement durable (ODD) établis par les États membres des Nations unies et rassemblés dans l'Agenda 2030 : bonne santé et bien-être (ODD 3), travail décent et croissance économique (ODD 8), mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13).

## Les initiatives phares de 2022

Poursuivant l'ancrage de sa démarche RSE, Air Tahiti Nui a initié en 2022 de nombreux projets en faveur de ses parties prenantes :

### Pour ses clients

En ligne avec sa politique environnementale, Air Tahiti Nui a poursuivi sur l'année ses efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Grâce à son service éco-responsable de compensation carbone, mis en place en partenariat avec la start-up néo-zélandaise [carbonclick](#) et pour lequel elle a été primée aux *Pacific Asia Travel Association Awards* (PATA) 2021, la compagnie à la Tiare a incité ses passagers à compenser leurs émissions : à l'occasion du *Blue Climate Summit* qui s'est tenu au mois de mai à Tahiti et dont elle a été sponsor officiel, elle a notamment lancé une offre d'accompagnement visant à prendre en charge 50% des frais de compensation des émissions CO<sub>2</sub> de sa clientèle. En compensant leurs émissions, les passagers de Air Tahiti Nui sont ainsi assurés de financer des éco-projets de séquestration ou d'évitement carbone certifiés. Pour encourager cette contribution à la neutralité carbone, l'offre a été prolongée jusqu'à fin 2022 sur tous les marchés de la compagnie.

### Pour ses collaborateurs

Fidèle à son engagement à la charte « Entreprise active pour la santé de ses salariés » (depuis 2015), Air Tahiti Nui continue à organiser régulièrement des rencontres et activités en faveur de ses employés visant à promouvoir le sport, la nutrition et le bien-être. En 2022, trois conférences et deux ateliers culinaires ont été animés par une diététicienne, experte en nutrition.

### Pour ses partenaires et la société

Les efforts de 2022 ont été concentrés sur la formation des chefs de cabine (CC) et chefs de cabine principaux (CCP) pour soutenir la démarche RSE de la compagnie et donner sens et visibilité à la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Premiers ambassadeurs auprès de nos passagers, ils ont été sensibilisés aux problématiques et enjeux de développement durable et informés des initiatives engagées ou co-réalisées par Air Tahiti Nui et de leurs résultats.



6



### AXE 1 : maintenir une exploitation responsable de nos vols

#1 : garantir la sécurité de nos vols et se conformer à la réglementation.

#2 : maintenir une relation durable avec nos parties prenantes.



### AXE 2 : réduire notre empreinte environnementale

#3 : réduire nos émissions et participer à la lutte contre le changement climatique.

#4 : atténuer l'impact de notre activité au sol.

#5 : contribuer à la préservation de la destination Tahiti et de sa biodiversité.



### AXE 3 : être un employeur engagé

#6 : partager une vision commune et maintenir les bases d'une relation de confiance.

#7 : assurer santé, sécurité et bien-être au travail.

#8 : développer les compétences et soutenir l'épanouissement des collaborateurs.



### AXE 4 : accompagner le développement de la Polynésie

#9 : intégrer le développement durable dans notre activité et notre culture d'entreprise.

#10 : soutenir et favoriser les projets de développement économique et social du pays.

# Statut et capital

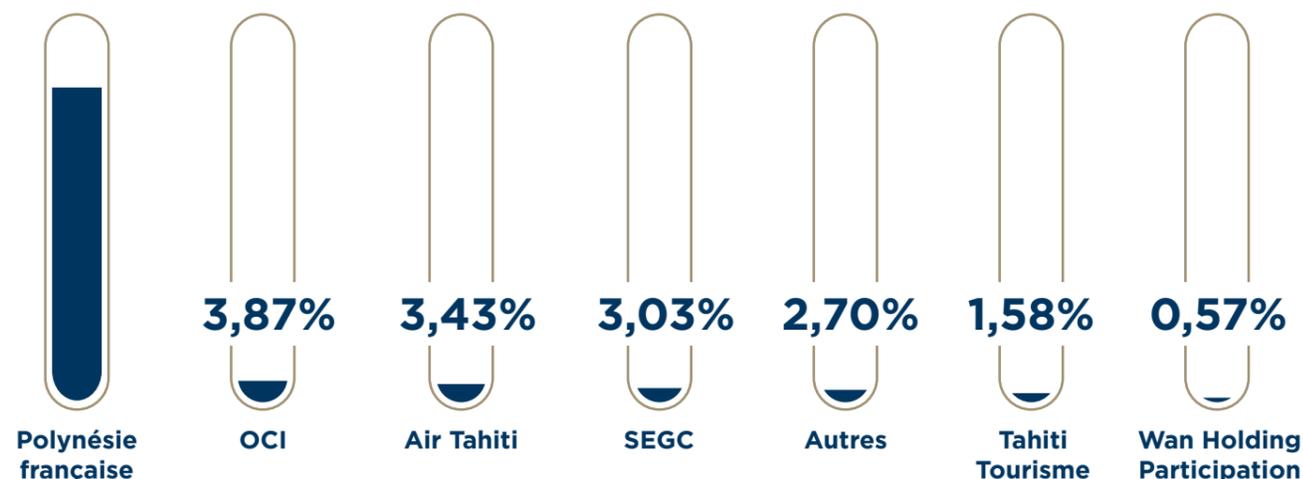
## Répartition du capital

En septembre 2001, le statut juridique d'Air Tahiti Nui a évolué de celui de société anonyme à celui de Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML), répondant ainsi aux règles statutaires liées à la prise de participation majoritaire du pays dans le capital de la compagnie.

Depuis le 22 novembre 2011, le capital s'élève à 1 622 956 875 Fcfp et se répartit comme suit au 31 décembre 2022 :

## Parts dans le capital au 31/12/2022

84,82%



## Liste des administrateurs

En tant que société anonyme d'économie mixte, Air Tahiti Nui dispose d'un Conseil d'administration composé de 15 membres, répartis comme suit depuis le 29 août 2022 :

### Administrateurs publics représentant le pays et nommés en Conseil des ministres

- Monsieur Edouard FRITCH, président du gouvernement de la Polynésie française, en charge de l'égalité des territoires et des relations internationales ;
- Monsieur Jean-Christophe BOUISSOU, vice-président et ministre du Logement, de l'Aménagement, en charge des transports interinsulaires ;
- Monsieur Yvonnick RAFFIN, ministre des Finances, de l'Économie, en charge de l'énergie, de la PSG et de la coordination de l'action gouvernementale ;
- Monsieur Jean-Marc MOCELLIN, directeur de Tahiti Tourisme ;
- Monsieur Michel BUIILLARD, représentant à l'Assemblée de la Polynésie française ;
- Monsieur Antonio PEREZ, représentant à l'Assemblée de la Polynésie française ;
- Monsieur Claude PERIOU, conseiller auprès du président de la Polynésie française ;
- Monsieur Michel MONVOISIN, président directeur général de la SAEML Air Tahiti Nui et président du Conseil d'administration ;
- Monsieur Éric REICHART, représentant du personnel Air Tahiti Nui.

### Administrateurs privés représentant le secteur privé

- Monsieur Vincent LAW, 1<sup>er</sup> vice-président du CA ATN, représentant la Société d'études et de gestion commerciale ;
- Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, représentant la Financière hôtelière polynésienne ;
- Monsieur Bruno WAN, représentant la société civile *Wan Holding Participation* ;
- Monsieur Matahiarii BROTHERS, président de la SAS Océanienne de capital investissement ;
- Monsieur James ESTALL, représentant Air Tahiti ;
- Monsieur Richard BAILEY, représentant Tahiti Beachcomber SA.

## Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes d'Air Tahiti Nui sont la SCP CHANGUES-MENARD-ALBERT-BOYER, représentée par Madame Elisabeth ALBERT, et la SARL KPMG, représentée par Monsieur Jean-Louis PELLOUX.



7



**654**  
collaborateurs  
au 31 décembre 2022



**49**  
millions Fcfc  
consacrés à la formation

# Ressources humaines

## Organigramme compagnie

### DIRECTION GÉNÉRALE



Michel MONVOISIN  
Président directeur général



Mathieu BECHONNET  
Directeur général délégué

### DIRECTIONS SUPPORT



Direction financière  
Pierre CHAMPION



Direction des ressources  
humaines  
Manuarii MERVIN



Direction administration  
et organisation  
Heifara MORIENNE



Direction des systèmes  
d'information  
Laurent HUSSON



DIRECTION DÉLÉGUÉE À L'EXPLOITATION  
Raymond TOPIN - Cadre responsable



Direction des  
opérations aériennes  
Stanley DESCAMPS



Direction des opérations  
au sol, escales et fret  
Céline CLAEYS



Direction technique  
Yannick MERMET



Direction du système  
de gestion  
Gilles BERNEDE



Secteur PNC  
Éric DELCUVELLERIE



DIRECTION DÉLÉGUÉE AU COMMERCIAL  
Mathieu BECHONNET (par intérim depuis le 01/10/2020)

### RÉGIONS



Direction région  
Amériques  
Caroline BORAWSKI



Direction région  
France - Europe  
Jean-Marc HASTINGS



Direction région  
Asie  
Atsushi CHINO



Direction région Pacifique  
(NZ & AUS)  
Daniel EGGENBERGER



Direction région Polynésie  
et fret global  
Yann MASINGUE



Direction Revenue  
Management, Pricing,  
programme et alliances  
Raimana CHAMPS



Direction  
expérience client  
Vaitea KOHLER

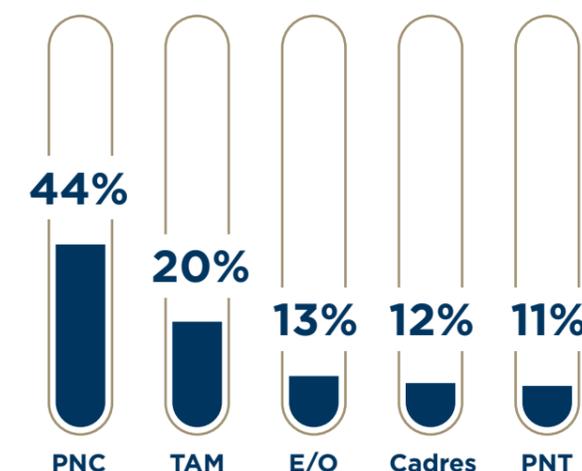


Direction  
communication marketing  
Torea COLAS

## Répartition du capital humain

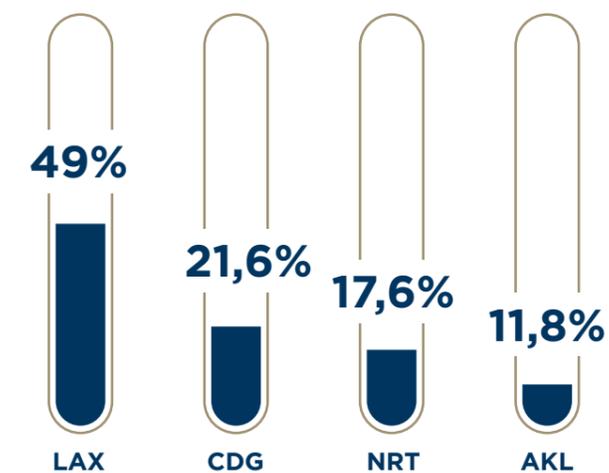
Au 31 décembre 2022, les effectifs de la compagnie s'établissent à 654 collaborateurs (contre 608 au 31 décembre 2021), répartis entre les personnels au sol à Tahiti (273), les personnels navigants (334 ; dont 269 personnels commerciaux et 65 personnels techniques), et les agents des bureaux et escales extérieurs (47).

## Répartition des effectifs de Polynésie française par catégories professionnelles



Source : Bilan social 2022 ATN

## Répartition des effectifs des stations extérieures



Source : DRH ATN





### Répartition des effectifs Air Tahiti Nui par genre

Effectifs	2020	Répartition 2020	2021	Répartition 2021	2022	Répartition 2022
Hommes	292	47%	294	48%	321	49%
Femmes	329	53%	314	52%	333	51%
<b>TOTAL</b>	<b>621</b>	<b>100%</b>	<b>608</b>	<b>100%</b>	<b>654</b>	<b>100%</b>

Source : Bilans sociaux ATN



### Parité

Avec 51% de collaboratrices, la part des femmes chez Air Tahiti Nui est en légère baisse sur l'année (52% en 2021), du fait de contraintes métier fortes dans certains services (maintenance, opérations aériennes). On note cependant une hausse du taux de féminisation à 47% chez les cadres (contre 44% en 2021) et un maintien à 8% du nombre de femmes pilotes.

### Évolution des effectifs

Compte tenu de la reprise d'activité, l'année 2022 a vu ses effectifs augmenter avec 31 personnes embauchées en CDI et 25 en CDD, avec un recours à des embauches externes après deux années de gel lié à la période Covid-19. La priorité a été donnée aux embauches essentielles à la reprise d'activité.

### Masse salariale globale

La masse salariale s'élève en 2022 à 6,4 milliards Fcfp, en hausse par rapport à 2021 (historiquement basse) mais toujours inférieure de près de 1 milliard Fcfp à celle de 2019. Avec 77 personnes en moins comparativement à la même période, l'entreprise a néanmoins su accroître sa productivité par rapport à 2019.

## Indicateurs Polynésie



### Contrats de travail :

**30**  
départs  
(dont 5 démissions,  
22 fins de CDD  
et 3 autres sorties)

**25**  
salariés en CDD

**582**  
salariés sous  
statut CDI

**395**  
salariés avancés

### Absentéisme :

**7**  
accidents de travail  
avec arrêt

**1 402**  
jours  
de maternité

### Formation professionnelle

La DRH a vu son budget formation réaugmenter progressivement à l'issue la crise sanitaire et a pu déployer sur l'année 88% de son plan de formation.

367 stagiaires ont été formés sur le volet dit administratif (efficacité professionnelle et bien-être, bureautique/informatique, commercial/service client, langues, management, hygiène et sécurité), pour un budget de 11,8 millions Fcfp (contre 21 MFcfp en 2019, 5 MFcfp en 2020 et 10,2 MFcfp en 2021).

En parallèle, des contenus *e-learning*, en libre accès pour les salariés, sont par ailleurs déployés depuis 2021 sur des thématiques liées au management, à la gestion de projet, au bien-être, à l'efficacité professionnelle, etc. Au total, ce sont 129 formations sur ce type de contenus qui ont été suivies en ligne en 2022.

37,2 millions Fcfp ont par ailleurs été attribués à la formation réglementaire des équipages.





## Focus RSE AXE 3

### Engagement #6

#### Partager une vision commune et maintenir les bases d'une relation de confiance

Devenue en 2022 le 4<sup>e</sup> employeur de Polynésie française en termes d'effectifs, Air Tahiti Nui emploie 607 collaborateurs (basés à Papeete) avec une ancienneté moyenne de 14,8 ans.

Le dialogue social, la santé, la sécurité au travail et le développement du capital humain étant des enjeux majeurs de la compagnie, le service *Expérience employé* a été missionné pour mener sur l'année des actions en faveur du handicap, de la jeunesse et de la lutte contre l'exclusion. Parmi elles :

- nouvelle embauche d'un salarié en situation de handicap ;
- participation de plusieurs directions aux *DuoDays* par l'accueil de six stagiaires en situation de handicap qui ont pu découvrir les métiers de la compagnie le temps d'une journée ;
- mise en place d'un *e-learning* de sensibilisation au handicap en entreprise ;
- participation à des forums et interventions dans les écoles

pour faire découvrir les différents métiers de l'aérien et simuler des entretiens d'embauche ;

- participation à des *job dating* avec des chercheurs d'emploi et accueil de jeunes en décrochage scolaire, en partenariat avec FACE Polynésie (projet 5/5).

En cohérence avec les missions portées par la politique RSE compagnie, le comité éthique, composé de onze membres permanents, s'est par ailleurs réuni à trois reprises au cours de l'année, sous la présidence du PDG, pour veiller à l'application des référentiels et principes éthiques portés par Air Tahiti Nui et pour en promouvoir la culture au sein de l'entreprise.

À l'issue de ces réunions, un code de conduite ainsi qu'un module *e-learning* relatif à la réception de cadeaux et d'invitations (visant à sensibiliser les salariés sur le risque de corruption) ont vu le jour.



### Engagement #7

#### Assurer santé, sécurité et bien-être au travail

Après des travaux de mise à jour du document unique en 2021, on constate sur 2022 une hausse des accidents du travail (principalement des chutes de plein pied), directement corrélée à la reprise d'activité de la compagnie.



#### Évolution des accidents du travail avec arrêt de travail [G4-LA6]

2020	16
2021	5
2022	7

### Entreprise active pour la santé de ses salariés

Dans le cadre de l'adhésion de Air Tahiti Nui à la charte « Entreprise active pour la santé de ses salariés » portée par la Direction de la santé de Polynésie française, le comité santé de la compagnie (composé de membres volontaires et de représentants du comité d'entreprise) a poursuivi ses actions de promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et la nutrition, pour un montant global de 3,7 millions Fcfp.

Sur l'année, cinq conférences/ateliers nutrition ont notamment permis de sensibiliser plus d'une trentaine d'employés.



#### Montant alloué aux actions de sensibilisation au sport et à la nutrition

2020	850 000 Fcfp
2021	1 750 000 Fcfp
2022	3 700 000 Fcfp

En parallèle, le comité d'entreprise a également continué à encourager la pratique sportive, notamment à l'occasion de sa journée annuelle « ATN Fun Games » et par le biais des subventions attribuées aux employés abonnés à des salles de sport et à la dizaine de sections sportives que compte la compagnie.

### Engagement #8

#### Développer les compétences et soutenir l'épanouissement des collaborateurs

En tant qu'entreprise de service, Air Tahiti Nui a consacré sur l'année près de 1% de la masse salariale de Polynésie à la formation de son personnel [G4-10].

La plateforme de *e-learning* Tāmau est restée un outil de formation plébiscité sur l'année. Hors volet réglementaire, 186 employés ont suivi au moins une formation en présentiel dans le cadre du plan de formation 2022 et 47 en ligne.





# Gouvernance, conformité et gestion des risques

La démarche d'amélioration continue de l'organisation couvre l'ensemble des risques opérationnels et de conformité aux règles de la compagnie. Depuis septembre 2017, un comité conformité et risques regroupe en interne les trois piliers de la gestion des risques de Air Tahiti Nui que sont la direction du système de gestion, le contrôle interne et la sécurité des systèmes d'information ; ils possèdent notamment en commun : la maîtrise des risques (DSG : sécurité des vols ; COI : sécurité financière ; SSI : sécurité des systèmes d'information) et les conséquences possibles en cas de non-maîtrise de ces risques (crash aérien, accidents opérationnels, pertes financières, impact sur l'image et la réputation, impact juridique...).

## La direction du système de gestion (DSG)

Le système de gestion est une organisation structurée du management de la sécurité regroupant les domaines des opérations vol, sol, maintenance.

Rendant compte au cadre responsable de la compagnie, la DSG supervise toutes les actions du système de gestion. Elle regroupe quatre pôles :

- la sûreté : qui vise à établir les programmes de sûreté de la compagnie dans tous les pays desservis suivant les règlements et consignes applicables, et à former l'ensemble du personnel à la sûreté ;
- l'Emergency Response Plan (ERP) : qui a pour mission d'établir un plan d'urgence en cas de catastrophe aérienne de la compagnie, permettant d'assurer une intervention centralisée, contrôlée et coordonnée face aux urgences ;
- la sécurité : qui a pour finalité d'identifier et analyser les risques liés à tous les domaines de l'exploitation et de mettre en place les mesures correctives et préventives adaptées ;

- la surveillance de la conformité : qui garantit la conformité aux exigences réglementaires applicables et à toute autre exigence supplémentaire.

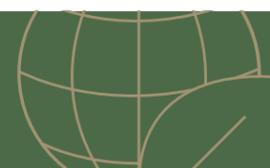
Les autorités de tutelles (Direction générale de l'aviation civile [DGAC], Service d'État de l'aviation civile en Polynésie française [SEAC], Organisme pour la sécurité de l'aviation civile [OSAC]) s'assurent au travers d'audits que Air Tahiti Nui est conforme à la réglementation EASA (Agence européenne de la sécurité aérienne).

En tant que garante de la sécurité et de la sûreté de l'organisation, la direction du système de gestion coopère avec différents services et directions, voire coordonne les audits sécurité auxquels doit se conformer Air Tahiti Nui, et notamment ceux relatifs au maintien des différents agréments et au renouvellement de l'agrément IOSA de la compagnie (cf. Activité aérienne, p.18), effectif pour 2 ans depuis fin octobre 2021.



## Évolution de la performance du système de gestion ATN entre 2021 et 2022 (DGAC/SEAC)

Critère	Notation 2021	Notation 2022
Culture de sécurité	A	A
Analyse des risques	A	A
Pilotage du SGS	A	A
Mise en œuvre des actions correctives	A	A
Amélioration continue et gestion des changements	C	A
Gestion opérationnelle	A	A
Documentation	A	A
Formation et communication	A	A
Taux de conformité	B	B
Capacité de remise en conformité	B	B



## Focus RSE AXE 1



### Engagement #1

Le dispositif CORSIA (acronyme de l'anglais *Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation*) est un régime mondial de compensation et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour l'aviation internationale adopté par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en 2018. Il complète le panier de mesures préconisées par l'OACI pour réduire les effets de l'aviation sur le climat (dont font également partie l'innovation technologique, l'amélioration opérationnelle et l'adoption de carburants d'aviation durables).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les exploitants d'avions de tous les membres de l'OACI qui émettent plus de 10 000 tonnes de CO<sub>2</sub> sur leurs vols internationaux doivent récolter leurs données d'émissions de CO<sub>2</sub> sur ces vols et les soumettre dans un rapport à l'autorité compétente.

Afin de prendre en compte l'impact de la crise Covid, l'OACI a décidé de comptabiliser 85% des émissions de

l'année 2019 comme base de calcul à partir de 2024.

Pour la période entre 2021 et 2026, les exigences de compensation ne s'appliqueront par ailleurs qu'aux vols internationaux des États volontaires ayant acté de participer à la phase pilote du dispositif (2021-2023) ou première phase (2024-2026).

Pour l'exercice 2021, Air Tahiti Nui n'a pas eu de compensation carbone à verser car les émissions de CO<sub>2</sub> sont restées inférieures à celles de 2019. La DGAC informera Air Tahiti Nui d'ici le 30 novembre 2023 de son obligation de compensation carbone pour l'exercice 2022 le cas échéant. Cette obligation devra être réglée avant 2024 et sera réévaluée tous les trois ans.

Cette exigence de compensation carbone<sup>(1)</sup> sera généralisée à l'ensemble des transporteurs aériens à compter de 2027.

(1) Le régime CORSIA est strictement réglementé par des organismes de surveillance et autorités compétences. Il se différencie de la « compensation carbone volontaire » proposé aux passagers et clients souhaitant contribuer individuellement et volontairement à la lutte contre le réchauffement climatique en soutenant des projets environnementaux certifiés de séquestration et/ou réduction de gaz à effet de serre.



## Le contrôle interne (COI)

Le service du contrôle interne vise l'amélioration continue du dispositif de pilotage tout autant que l'optimisation des processus opérationnels qui sont les garants de l'organisation efficace d'une compagnie. Rattaché à la direction générale, il est composé de deux agents et a en charge trois missions principales :

- s'assurer de l'efficacité des systèmes de gestion des risques par la réalisation d'audits en développant le dispositif de contrôle interne, ainsi qu'en le promouvant et en garantissant sa mise en œuvre ;
- s'assurer de la conformité de la compagnie vis-à-vis de la réglementation générale sur la protection des données (RGPD) ;
- s'assurer du plan de continuité d'activité (PCA).

**En matière de contrôle interne**, les investigations sont principalement menées à partir d'analyses de documents et d'extractions de fichiers complétées par des entretiens. Ces travaux répondent à des normes et usages professionnels qui ont pour but de vérifier le respect des procédures. C'est au travers d'audits internes qu'est mesuré le niveau des risques encourus, le respect des procédures ainsi que

l'efficacité et le caractère approprié des dispositifs en vigueur.

Le service du contrôle interne s'assure également de la conformité aux dispositions législatives, réglementaires et aux normes et usages professionnels. Des recommandations sont formulées pour apporter des améliorations, renforcer, sécuriser, organiser les services en fonction des risques auxquels ils sont exposés.

**En matière de réglementation générale sur la protection des données**, le contrôle interne a pour principal objectif de s'assurer que les droits des personnes ainsi que les obligations de traitements des données personnelles sont respectés, que les données personnelles sont traitées de manière transparente, éthique et responsable.

**En matière de plan de continuité d'activité**, le contrôle interne a pour objectif d'identifier, évaluer et gérer les risques et incidents qui pourraient affecter la continuité de l'activité de la compagnie, et de garantir que des mesures appropriées sont prises pour réduire les perturbations.



### AXE 1 - Le dispositif du contrôle interne

#### Objectifs 2022

- Réalisation d'audits choisis et validés lors du comité de contrôle interne sur la base d'un plan d'audit prédéfini.

#### Principales réalisations 2022

- Réalisation de quatre audits qui couvrent principalement le service clientèle et la gestion des ressources humaines.
- Suivi des recommandations en cours.



### AXE 2 - La conformité sur les données personnelles

#### Objectifs 2022

- Réalisation des analyses d'impacts.
- Encadrement contractuel des partenaires commerciaux.

#### Principales réalisations 2022

- Rédaction des études d'impacts avec la participation des collaborateurs concernés.
- Sensibilisations des collaborateurs au RGPD.



### AXE 3 - Le plan de continuité d'activité

#### Objectifs 2022

- Mise à jour documentaire.
- Rédaction d'un planning de test.

#### Principales réalisations 2022

- Accompagnement des services sur l'identification des principaux événements.
- Accompagnement des services sur la conception d'un plan de repli.
- Mise en place d'un comité PCA trimestriel.



16



© Danee Hazama

## La sécurité des systèmes d'information (SSI)

Dans le secteur du transport aérien, la protection des données et la cybersécurité sont devenues des enjeux essentiels. Air Tahiti Nui s'engage à maintenir un haut niveau de cybersécurité pour protéger les informations de ses clients, assurer la continuité de ses opérations et naviguer en toute sécurité dans le paysage numérique.

En se conformant aux normes les plus élevées de l'industrie et en travaillant avec une équipe de professionnels spécialisés, la compagnie s'efforce de construire et de maintenir cet environnement numérique hautement sécurisé.

Son approche consiste à anticiper, détecter, répondre et se remettre de toute menace informatique qui pourrait compromettre son activité.

#### Pour ce faire, on peut citer parmi les réalisations notables de 2022 :

- la mise à jour de la stratégie de cybersécurité de l'entreprise afin d'intégrer les menaces les plus récentes ainsi que les dernières évolutions réglementaires ;
- le lancement d'un vaste programme dédié à l'amélioration de la sécurité de ses infrastructures critiques ;
- le déploiement d'une solution monitorée EDR (*Endpoint Detection and Response*) permettant à la compagnie de détecter les menaces en temps réel et d'y répondre rapidement, en assurant une surveillance continue 24/7 de ses infrastructures ;
- l'optimisation de la gestion des risques grâce à l'intégration d'un outil permettant l'évaluation et le suivi continu des risques, en symbiose avec les autres systèmes de gestion des risques existants au sein de l'entreprise ;

- des travaux pour assurer la conformité aux dernières réglementations en vigueur dans le domaine de la cybersécurité, applicables à l'horizon 2026.

#### Sur l'année à venir, Air Tahiti Nui a pour ambition d'approfondir plus avant sa stratégie de cybersécurité au travers de plusieurs initiatives majeures, telles que :

- l'intensification du contrôle des actes d'administration du système d'information de l'entreprise ;
- l'implémentation d'un proxy cloud (SWG), une étape significative pour accroître la sécurité des communications et transferts de données ;
- la poursuite de l'harmonisation des infrastructures et leur durcissement, le tout en alignement avec les normes de sécurité internationales les plus exigeantes ;
- la sécurisation du cloud, essentielle pour anticiper et atténuer les risques inhérents à cet environnement ;
- le déploiement de technologies supplémentaires pour renforcer la protection des données ;
- le renforcement de sa cyber-résilience, améliorant sa capacité à résister, se rétablir et s'adapter aux cybermenaces ;
- la poursuite active de sa mise en conformité aux règlements applicables.

Parallèlement à ces projets, la compagnie prévoit de renforcer sa coopération avec les acteurs clés de l'industrie et les autorités régulatrices afin d'adopter les meilleures pratiques en matière de cybersécurité et ainsi rester en phase avec les normes de la profession.



17



**42**  
accords *interline*



**1 184**  
vols commerciaux en 2022  
pour 14 401 heures de vol



- **American Airlines en Amérique du Nord** dessert quotidiennement, au départ de Los Angeles : Albuquerque, Atlanta, Austin, Boston, Charlotte, Chicago, Dallas, Denver, El Paso, Houston, Las Vegas, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, Oklahoma City, Orlando, Philadelphia, Phoenix, Portland, Sacramento, St Louis, Salt Lake City, San Antonio, San Francisco, San Jose, Seattle, Tucson, Vancouver et Washington ;
- **Alaska Airlines en Amérique du Nord** dessert quotidiennement, au départ de Los Angeles : Anchorage, Austin, Boise, Dallas, Eugene, Fort Lauderdale, Fresno, Honolulu, Kahului, Kona, Las Vegas, Lihue, New York, Portland, Reno, Salt Lake City, San Francisco, San Jose, Santa Rosa, Seattle, Spokane et Washington ; et au départ de Seattle : Albuquerque, Anchorage, Atlanta, Austin, Boise, Boston, Bozeman, Chicago, Columbus, Dallas, Denver, Detroit, Eugene, Fresno, Fort Lauderdale, Hayden, Houston, Kansas City, Las Vegas, Los Angeles, Miami, Milwaukee, Minneapolis, Nashville, New York, La Nouvelle-Orléans, Oklahoma City, Orlando, Portland, Philadelphia, Phoenix, Raleigh Durham, Reno, Sacramento, St Louis, Salt Lake City, San Antonio, San Diego, San Francisco, San Jose, Spokane, Tampa, Tucson, Vancouver et Washington ;
- **Qantas et Air Calin** complètent l'offre Air Tahiti Nui dans le Pacifique Sud avec Sydney, Melbourne, Brisbane et Nouméa ;
- **Japan Airlines et Korean Air** desservent Osaka, Fukuoka, Nagoya et Sapporo au Japon et Hong Kong et Séoul en Asie ;
- **LATAM Airlines**, en Amérique du Sud, dessert l'Île de Pâques et Santiago du Chili.

# Activité aérienne

## Agréments et licences

En tant que compagnie de transport aérien international française, Air Tahiti Nui possède pour opérer :

- une licence de transporteur aérien, de décembre 2006 (arrêté 1389 CM) ;
- un certificat de transporteur aérien (CTA) n°FR.AOC.0083, Ed5 du 17 août 2020 ;
- un certificat d'agrément d'organisme de gestion du maintien de la navigabilité FR.CAMO.0026, rev 2 du 13 septembre 2021 ;
- un certificat d'agrément de maintenance partie 145 pour l'entretien des aéronefs FR 145.0423, rev. 6 du 22 décembre 2022.

Ces différents agréments listent toutes les approbations opérationnelles spécifiques au Boeing 787-9.

## IOSA

Obligatoire pour toute compagnie aérienne membre de l'IATA (*International Air Transport Association*), la certification IOSA (*IATA Operational Safety Audit*) est le programme d'audit développé par l'IATA basée sur les standards qui couvrent les réglementations de type OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), FAA (*Federal Aviation Association*), EASA (*European Aviation Safety Agency* - Agence européenne de la sécurité aérienne), etc.

L'audit pour le prochain renouvellement de l'agrément IOSA (date de validité : 28 octobre 2023) est programmé en juin 2023 avec le cabinet ARGUS Prose.



## Le réseau

Après plus de deux ans de fermeture des frontières néo-zélandaises, la première rotation PPT-AKL-PPT a été opérée le 04 mai 2022 à destination d'Auckland.

Quelques mois plus tard, stimulée par une dynamique de reprise post pandémie, la compagnie a inauguré l'ouverture de sa ligne sur Seattle début octobre. En un temps record de moins de huit mois, les équipes Air Tahiti Nui sont parvenues à déployer cette nouvelle destination, grâce à un partenariat avec Alaska Airlines.

Au 31 décembre 2022, Air Tahiti Nui se positionne toujours comme le principal transporteur aérien desservant la Polynésie française. La compagnie opère sur trois continents (la liaison sur le Japon n'ayant pas rouvert) en proposant des vols au départ de Papeete vers Los Angeles, Seattle, Auckland et Paris (via Los Angeles).

Au total, Air Tahiti Nui dessert 87 aéroports via 128 routes grâce à ses partenaires en partage de code :

- **la SNCF avec le programme Train+Air en France et en Europe** permet de desservir, en quotidien depuis CDG : Aix-en-Provence, Angers, Avignon, Bordeaux, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nîmes, Poitiers, Reims, Rennes, Strasbourg, Tours, Valence et Bruxelles ;

En parallèle, Air Tahiti Nui appose son code sur les vols Air New Zealand afin d'augmenter les fréquences entre Tahiti et Auckland, portant jusqu'à cinq fréquences par semaine les rotations sur ce tronçon.

Les partenaires suivants apposent leurs codes sur les vols opérés par Air Tahiti Nui :

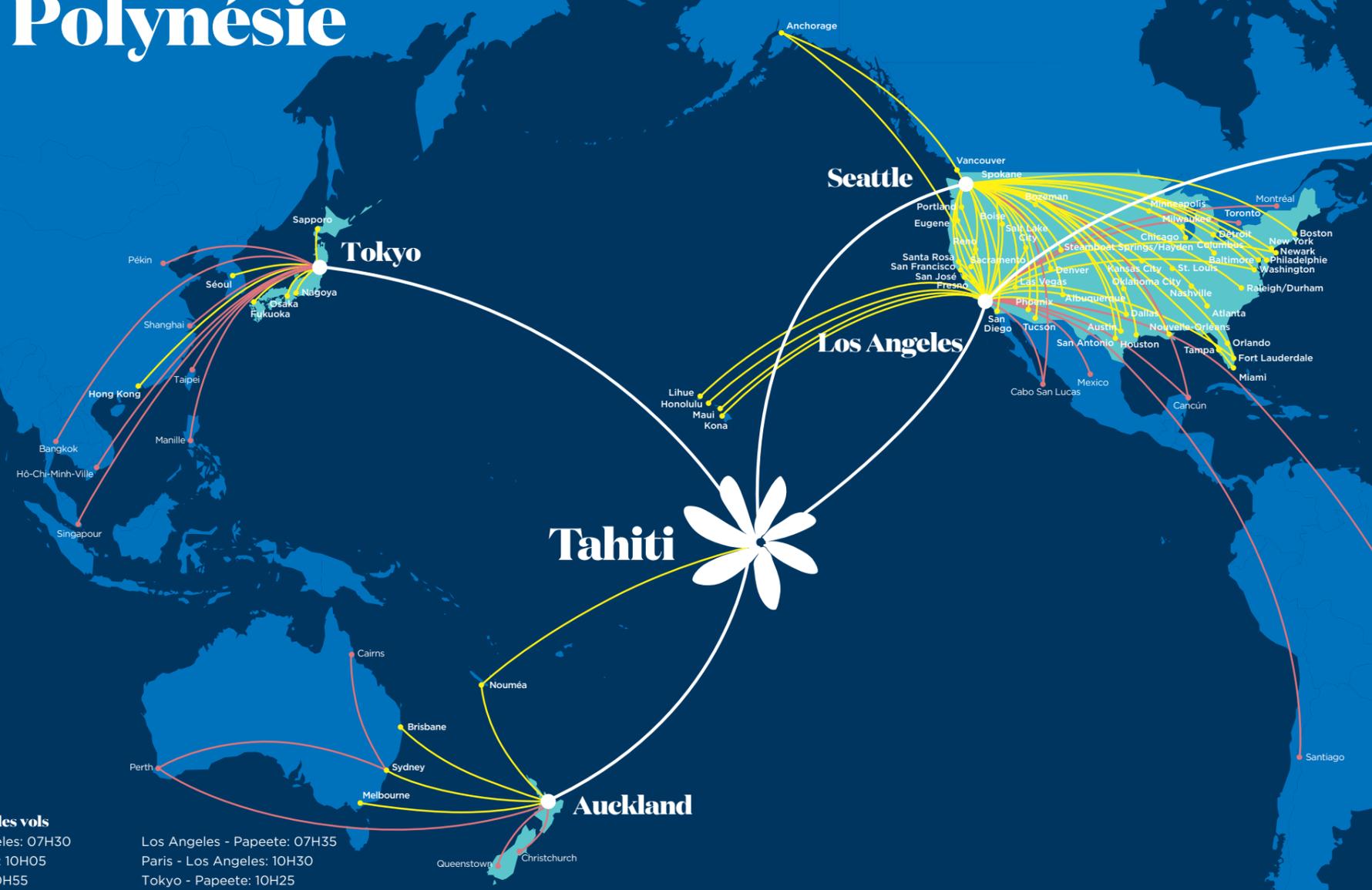
- American Airlines : PPT-LAX / LAX-CDG / PPT-SEA
- Alaska Airlines : PPT-LAX / LAX-CDG / PPT-SEA / PPT-AKL
- Qantas : PPT-AKL / PPT-LAX
- Air New Zealand : PPT-AKL / PPT-LAX
- Air Calin : PPT-AKL / PPT-LAX
- Japan Airlines : PPT-NRT
- Korean Air : PPT-NRT
- Air France : PPT-LAX
- LATAM Airlines : PPT-AKL

Au 31 décembre 2022, 42 accords *interline* sont contractuellement conclus avec d'autres transporteurs afin d'offrir aux clients un plus large choix de destinations.

N.B. : En 2022, les partages de code avec LATAM Airlines, Air France, Japan Airlines et Korean Air n'ont pas été réinstaurés.



# Relier le monde à la Polynésie



#### Durée moyenne des vols

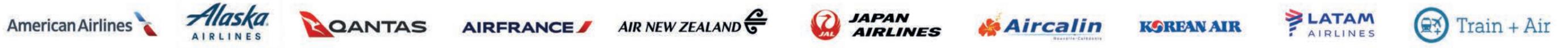
- Papeete - Los Angeles: 07H30
- Los Angeles - Papeete: 07H35
- Los Angeles - Paris: 10H05
- Paris - Los Angeles: 10H30
- Papeete - Tokyo: 10H55
- Tokyo - Papeete: 10H25
- Papeete - Auckland: 05H45
- Auckland - Papeete: 04H00
- Papeete - Seattle: 09H25
- Seattle - Papeete: 09H35

*Les temps de vol peuvent varier en raison des vents saisonniers.*

#### Itinéraires principaux + Partage de code + Partenaires interliges

Air Tahiti Nui relie la Polynésie au monde grâce à ses vols directs et ses différents accords de partenariat.

- Vols opérés par Air Tahiti Nui
- Vols TN en partage de code avec American Airlines, Alaska Airlines, Qantas, Air France, Air New Zealand, Japan Airlines, Aircalin, Korean Airlines et SNCF.
- Destinations desservies par nos partenaires interliges



## Programme de vols

Dans un contexte de reprise de la demande, les compagnies concurrentes ont renforcé leur offre en sièges (dès février pour United Airlines avec 5 fréquences hebdomadaires, suivie d'Air France qui a fait de même à partir d'avril), pendant que Air Tahiti Nui a poursuivi son développement sur Paris via Los Angeles en rajoutant des extensions LAX-CDG aux vols LAX existants, profitant ainsi du bon dynamisme de la demande transatlantique.

Air Tahiti Nui s'est voulue optimiste pour l'année en proposant un programme ambitieux :

- sur Paris, la compagnie a renforcé son offre en proposant 6 vols par semaine de fin juin à fin octobre 2022, et 7 fréquences hebdomadaires pendant les vacances scolaires de juillet et août 2022 ;
- sur Los Angeles, Air Tahiti Nui a offert 4 vols par semaine à ses clients ;

- entre les mois de janvier et avril 2022, malgré des frontières encore fermées, Air Tahiti Nui a continué à assurer un vol cargo chaque semaine à destination de la Nouvelle-Zélande, dans le cadre du contrat MIAC (*Maintaining International Air Connectivity*) subventionné par le gouvernement néo-zélandais.
- début mai, à la réouverture des frontières de la Nouvelle-Zélande, Air Tahiti Nui a opéré un vol par semaine à destination d'Auckland jusqu'à fin juin. À compter du mois de juillet, l'offre est passée à 2 voire 3 vols par semaine.
- les frontières du Japon étant restées fermées au cours de l'année, aucun vol vers Narita n'a été opéré en 2022.
- le premier vol Papeete-Seattle a eu lieu le 4 octobre 2022 et 2 vols hebdomadaires sont proposés depuis aux passagers de la compagnie.

## Fréquence de dessertes par route

	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Papeete - Paris via Vancouver	1 à 7 vols/sem.	NA
Papeete - Paris via Los Angeles	4 vols/sem. (nov. à déc.)	3 à 7 vols/sem.
Papeete - Los Angeles	2 à 5 vols/sem.	3 à 5 vols/sem.
Papeete - Narita	0 vol/sem.	0 vol/sem.
Papeete - Auckland	0 vol/sem.	1 à 2 vols/sem.
Papeete - Seattle	NA	2 vols/sem.

## Nombre annuel de vols par route

	2020	2021	2022
Papeete - Paris via Vancouver	228	327	-
Papeete - Paris via Los Angeles	75	54	553
Papeete - Los Angeles	253	303	441
Papeete - Narita	42	0	0
Papeete - Auckland	77	0	139
Papeete - Seattle	-	-	51
<b>TOTAL</b>	<b>692</b>	<b>683</b>	<b>1 184</b>

## Fréquence de dessertes hebdomadaires par partenaires en partage de code\*

	Réalisé 2022
Air New Zealand (NZ) PPT - AKL - PPT	2 vols/sem. (à compter de juillet)
Air France (AF) LAX - CDG - LAX	0 vol/sem.
Qantas (QF) AKL - SYD/MEL/BNE - AKL	En quotidien à compter de mai
Korean Air (KE) NRT - ICN - NRT	0 vol/sem.
Air Calin (SB) AKL - NOU - AKL PPT - NOU - PPT	2 vols/sem. à compter de juillet, puis 3 vols/sem. à compter de novembre 1 vol/sem.
LATAM Airlines (LA) SLC - IPC - PPT - IPC - SCL**	0 vol/sem.
Japan Airlines (JL) NRT - HKG NRT - ITM HND - ITM NRT - NGO HND - FUK HND - CTS	0 vol/sem.

\* Hors American Airlines, Alaska Airlines et SNCF qui opèrent des liaisons quotidiennes  
\*\* LATAM a suspendu ses vols commerciaux vers l'île de Pâques depuis mars 2020.



L'activité vols en 2022 a représenté 90% du programme réalisé en 2019, un bilan plus que positif pour une reprise d'activité post pandémie et un premier programme d'exploitation à 4 machines sur une année pleine.

## Ponctualité

La ponctualité compagnie a été impactée en 2022 par les difficultés rencontrées lors des transits à Los Angeles (70,22% des vols partis à l'heure au mois de juillet).

On note une amélioration sur le second semestre de l'année avec une légère hausse de la ponctualité globale grâce à l'ouverture du nouveau hall de transit au sein du terminal Midfield Satellite Concourse (MSC), extension du Tom Bradley International Terminal de Los Angeles.

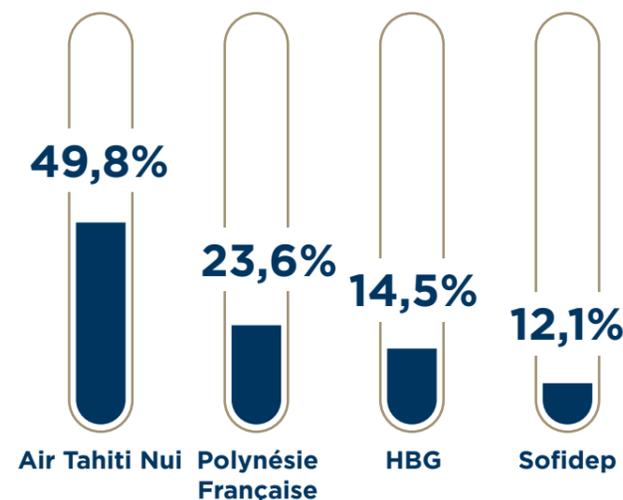
Air Tahiti Nui y opère tous ses vols depuis le 1<sup>er</sup> août 2022, ce qui a permis de supprimer les retards induits par l'encombrement à l'immigration subis tout au long du premier semestre et qui engendraient à leur tour d'autres retards (arrivées tardives).



## La filiale Tahiti Nui Helicopters

La SAS Tahiti Nui Helicopters est la première filiale de Air Tahiti Nui, qui est actionnaire majoritaire de la structure.

### Au 31 décembre 2022, le capital de TNH se répartit comme suit :



Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, une base a été ouverte à Taiohae, aux Marquises, pour assurer les évacuations sanitaires (EVASAN) de l'archipel.

À compter de juillet 2021, TNH a opéré la desserte inter-îles des Îles Marquises sous délégation de service public, desserte exploitée jusqu'au 31 octobre 2022.

Au total, la société aura réalisé 711 heures de vol au titre de cette desserte depuis juillet 2021.

### Au 31 décembre 2022, Tahiti Nui Helicopters a réalisé 1 660 heures de vol, réparties comme suit :

	Heures de vol
Transport de passagers sous délégation de service public (Îles Marquises)	448
Sightseeing Bora Bora	428
Evasan (Îles de la Société et Marquises)	354
Transferts	125
Sightseeing Tahiti, Moorea et îles Marquises	116
Travail aérien	46
Vols techniques	143
<b>TOTAL</b>	<b>1 660</b>

La compagnie opère cinq appareils : 4 hélicoptères bi-moteurs Airbus H135 (deux EC135T1 et deux EC135T2) et 1 hélicoptère monomoteur Airbus H125 (AS350 B2).

L'activité de TNH s'articule autour de quatre missions principales :

- le transport de passagers à la demande, afin de permettre un transfert direct et sans attente à l'arrivée des clients depuis un vol international ou en connexion des jets privés ;
- les vols panoramiques ou *sightseeing* sur Tahiti, Moorea, et les Îles Sous le Vent ;
- les évacuations sanitaires ou médicales d'urgence depuis les îles ;
- les travaux héliportés (équipement de pylônes, etc.).

La filiale a démarré son activité commerciale au mois de juillet 2018 avec deux hélicoptères, basés à Tahiti, desservant également Moorea, et un appareil stationné à Bora Bora.



© Danee Hazama



# Focus RSE

## AXE 2

**77%**  
de coefficient  
moyen de  
remplissage

**387 515**  
passagers  
transportés  
sur l'année 2022

**86 390**  
touristes acheminés  
par Air Tahiti Nui

### Engagement #3

**Efficacité énergétique : consommation moyenne de carburant par passager/100 km**

2020	2021	2022
5,61 L	4,81 L	3,42 L

Entre 2020 et 2022, l'efficacité énergétique de la compagnie est en nette amélioration grâce à :

- la hausse des RPK et du remplissage des vols sur l'ensemble de ses lignes ;
- l'optimisation de l'emport carburant (emport du carburant nécessaire conformément à l'analyse détaillée du carburant réellement consommé sur chaque vol, tout en respectant strictement les marges sécuritaires et les réserves réglementaires).

# Traffics et résultats commerciaux

### ATN, leader du trafic à destination de Tahiti

En 2022, le nombre total de passagers en partance et à destination de la Polynésie française est de 635 595, soit une reprise forte de l'activité (+160%). L'offre en sièges suit également cette tendance (+115%) et retrouve un niveau proche de celui d'avant crise Covid en 2019 (94%).

Air Tahiti Nui reste sur l'année leader sur la destination Tahiti en assurant 42,6% du trafic international.

Les compagnies United Airlines et Air France ont renforcé leurs programmes sur la Polynésie française et Delta Airlines a ouvert la ligne LAX-PPT au mois de décembre 2022.

### Résultats et évolution du trafic passagers payants ATN par route

En 2022, Air Tahiti Nui a transporté 387 515 passagers, un chiffre en progression par rapport à 2021 (+109%), avec des capacités également en hausse de +62% par rapport à 2021.

La reprise de l'activité touristique a permis d'améliorer le coefficient moyen de remplissage de +18,1 points, pour se situer à 77%.

La compagnie a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 26,752 milliards Fcfp pour son trafic passager.

### Activité passagers payants par route

	2021	2022	Variation
Coefficient moyen de remplissage	58,9%	77%	+18,1 pts
Recettes (en millions de Fcfp)	12 361	267 51,9	+116%

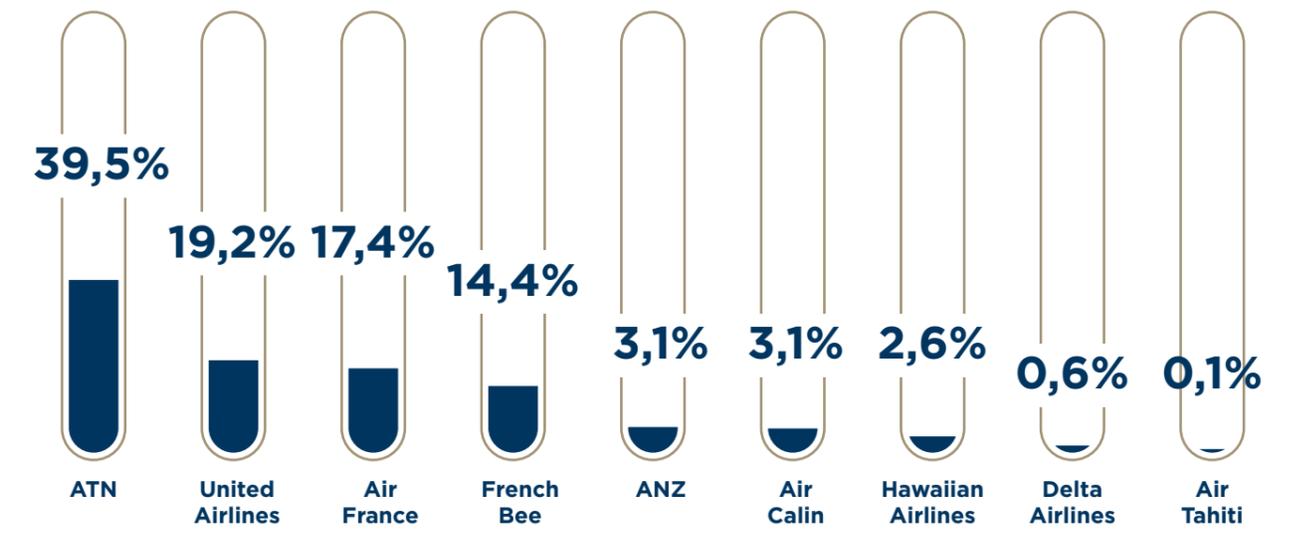
Source : Revenue Management - Direction financière de Air Tahiti Nui



### Trafic touristique

En 2022, 218 750 touristes ont visité la destination de Tahiti et ses îles, en hausse de +136% par rapport à 2021. L'activité touristique retrouve un niveau proche de celui de 2019 (-7,6%) grâce à une forte reprise des marchés américain et français. 86 390 touristes ont été acheminés sur l'année par Air Tahiti Nui (+103,6%).

### Parts de marché des touristes transportés par compagnies aériennes



Source : ISPF





© Tim McKeenna

**8 131**

tonnes de fret transporté pour 3,3 milliards Fcfp de recettes

**132**

millions Fcfp de recettes générées en vols charter en 2022



## Résultats fret

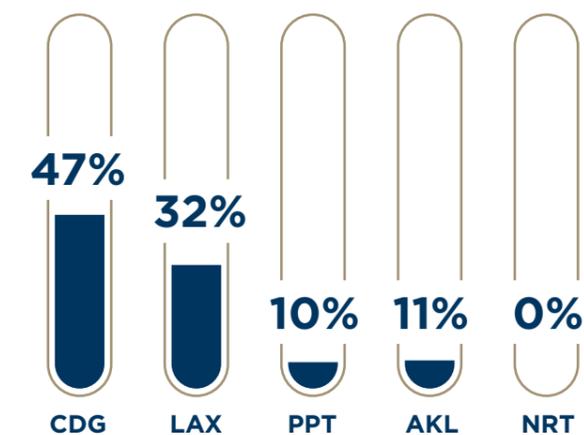
### Tableau comparatif des recettes et du tonnage fret sur 2019, 2021 et 2022

	2019	2021	2022	Variation 19/22*	Variation %*
Recettes (en millions de Fcfp)	2 882	2 550	3 307	+425	+14,7%
Poids (en tonnes)	8 922	5 731	8 131	-791	-8,8%

Source : Fret & service de contrôle de gestion ATN

\*2020 n'ayant pas été représentative des volumes et recettes usuellement observés et 2021 n'ayant pas été une année complète, la variation est calculée par rapport à 2019, la dernière année pleine de référence.

### Répartition du tonnage transporté par origine\*\*



\*\* Origine de départ du fret

L'association internationale du transport aérien (*International Air Transport Association - IATA*) a indiqué que la demande en fret aérien sur l'ensemble de l'année 2022 a considérablement fléchi par rapport à 2021 (-8%), tout en se rapprochant du niveau de 2019 (-1,6%).

Les tonnages sur Air Tahiti Nui ont également connu une tendance à la baisse avec -8,8% par rapport à 2019. Les recettes se sont néanmoins renforcées de leur côté avec 3,3 milliards de Fcfp, soit +14,7% par rapport à 2019.

- Au départ de Papeete, 2022 enregistre une baisse de -12% par rapport à 2019, la diminution des exports sur les USA expliquant essentiellement cette baisse.
- L'escale néo-zélandaise a vu ses résultats progresser de +83% par rapport à 2019 ; la forte demande, le peu de compagnies opérant sur les USA en 2022, ainsi qu'un *yield* élevé principalement grâce au maintien sur les quatre premiers mois de l'année des vols cargo hebdomadaires dans le cadre du contrat MIAC (cf. Activité aérienne, p.22) expliquent ce résultat.



- L'escale de Paris affiche une augmentation de ses recettes de +13% par rapport à 2019. Les volumes à l'export sur Nouméa et Los Angeles en particulier ont grandement aidé à cette performance.
- Los Angeles a bien performé avec une hausse de ses recettes de +36% par rapport à 2019. La forte demande sur CDG et, à plus petite échelle, sur PPT a permis ces résultats.
- Le marché japonais n'était toujours pas rouvert en 2022 mais les équipes de vente ont néanmoins pu procéder à quelques exports via des partenaires *interline* par LAX ou CDG.



© Tim McKeenna

## Activité charter

### Tableau comparatif de l'activité charter sur 2021 et 2022

	2021	2022	Variation
Full charter*	54	61	13%
Full cargo	9	0	NA
<b>TOTAL NOMBRE HEURES DE VOL</b>	<b>63</b>	<b>61</b>	<b>-3%</b>
Full charter	145	132	-9%
Full cargo	13	0	NA
<b>TOTAL RECETTES (EN MILLIONS DE FCFP)</b>	<b>158</b>	<b>132</b>	<b>-16%</b>

\* Les vols *full charter* transportent uniquement des passagers ; les vols *full cargo* exclusivement du fret.

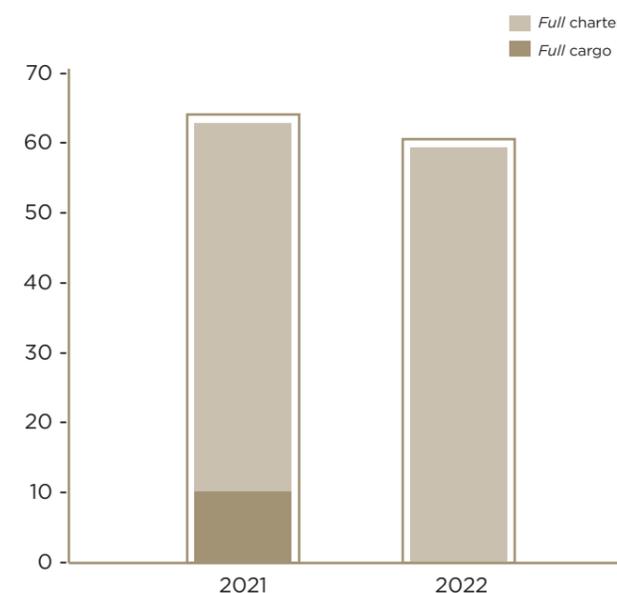
L'activité charter est restée limitée en 2022 avec seulement 61 heures de vol réalisées, soit une baisse de -3% par rapport à 2021.

Au mois d'avril, l'Ordre de Malte US a effectué pour la 7<sup>e</sup> année consécutive son pèlerinage à destination de Lourdes à bord d'Air Tahiti Nui.

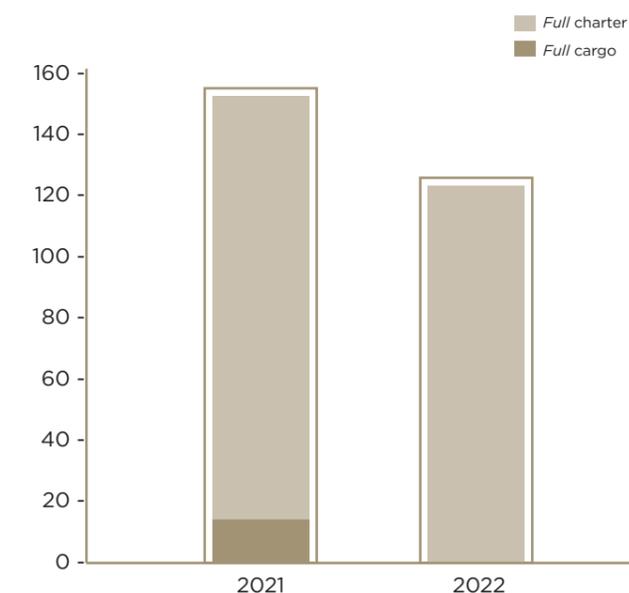
Au mois de juin, la compagnie a transporté les athlètes polynésiens à destination de Saipan, dans les îles Mariannes du Nord, pour les mini-jeux du Pacifique.

Cette activité a généré 132 millions Fcfp de recettes sur l'année (contre 158 millions Fcfp en 2021, soit une diminution de -16%).

### Nombre heures de vol



### Recettes (MFcfp)



# ATN, acteur du développement de la Polynésie française

Du fait de l'éloignement géographique de la Polynésie française et du poids de l'industrie touristique dans l'économie du pays, Air Tahiti Nui a continué à jouer un rôle économique et sociétal vital en contribuant de manière significative sur l'année au développement de Tahiti et ses îles.

## Un partenaire sociétal essentiel

### Focus RSE AXE 4

#### Engagement #9

#### Intégrer le développement durable dans notre activité et notre culture d'entreprise

En soutenant des initiatives culturelles, sociales et environnementales, la compagnie contribue de manière significative au développement durable de la Polynésie française tout en renforçant son lien avec la population locale.

En cohérence avec la stratégie de développement touristique du pays des cinq prochaines années baptisée « Fari'ira'a Manihini 2027 » (ou FM27), qui vise à positionner la Polynésie française comme une destination phare du tourisme inclusif et durable, Air Tahiti Nui s'est notamment activement engagée dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel polynésien. La compagnie a ainsi parrainé courant 2022 des institutions comme le Musée de Tahiti et des Îles - *Te Fare Iamanaha* ou la Maison musée James Norman Hall, ainsi que les associations Mémoire polynésienne et Éditeurs de Tahiti et des Îles (AETI).

Historiquement très engagés auprès des organisations locales, Air Tahiti Nui et son personnel continuent d'apporter leur soutien à des initiatives favorisant l'aide aux personnes vulnérables en Polynésie : le partenariat avec l'UtilBus de la Ville de Papeete a été reconduit pour continuer à offrir une mobilité solidaire aux associations et habitants des quartiers prioritaires. Aussi, lors du changement de monnaie, les anciennes pièces ont été récoltées en interne en faveur du « Tōta Tour », événement caritatif et solidaire organisé tous les ans depuis 2009, visant entre autres à récolter des fonds au profit des enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs de Trisomie 21.

Air Tahiti Nui s'engage par ailleurs aux côtés de divers réseaux professionnels locaux tels que la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) ou le Club des entreprises polynésiennes éco-responsables (CEPER) afin d'encourager le développement durable, le développement du capital humain ou encore promouvoir la Polynésie à l'étranger.

Ce soutien aux associations locales et à leurs initiatives à vocation culturelle et/ou caritative se chiffre en 2022 à 9,09 millions Fcfp (contre 5,9 millions Fcfp en 2021).

## Une entreprise localement engagée

### Focus RSE AXE 4

#### Engagement #10

#### Soutenir et favoriser les projets de développement du pays

Classée en 2022 4<sup>e</sup> entreprise de Polynésie en termes d'effectifs et 5<sup>e</sup> en termes de chiffre d'affaires, la compagnie emploie au 31 décembre 607 collaborateurs à Tahiti (+31 nouvelles embauches en CDI) et a accueilli sur l'année 90 stagiaires.

Elle collabore par ailleurs avec nombre de fournisseurs et partenaires locaux (35% en 2022, +16 points par rapport à 2021), tels que les entreprises de restauration, les hôtels, les agences de voyage et autres prestataires de services, soutenant ainsi indirectement l'écosystème économique local et la résilience économique de la Polynésie.

Air Tahiti Nui joue également un rôle crucial en assurant des évacuations sanitaires, témoignant ainsi d'une collaboration constructive avec les autorités sanitaires et les services médicaux du pays en faveur du bien-être et de la santé de la population polynésienne. La compagnie est pionnière dans le transport de kits à oxygène et de couveuses à bord de ses Boeing Dreamliner. Ces équipements essentiels permettent de répondre aux besoins d'évacuations spécifiques. Par cette contribution vitale, Air Tahiti Nui permet aux patients polynésiens d'accéder rapidement aux traitements qui leur sont nécessaires, renforçant ainsi la solidarité et la prise en charge médicale en Polynésie.



**90%**  
des évacuations  
sanitaires du territoire  
sont réalisées par ATN  
vers la France  
et la Nouvelle-Zélande



## Contribution économique d'Air Tahiti Nui en 2022<sup>(1)</sup>

Données comptables 2022 en millions de Fcfp

### Emploi

**4 499 MFcfp**  
Frais de personnel  
(salaires des employés)  
+18,6% par rapport à 2021

**1 923 MFcfp**  
Charges sociales  
+26,4% par rapport à 2021

### Impôts et taxes



**47 MFcfp**  
(État et collectivités) y  
compris Impôt sur les  
sociétés (IS) et Contribution  
supplémentaire à l'impôt  
sur les sociétés (CSIS)  
+18,7% par rapport à 2021

### Exploitation

**3 275 MFcfp**  
Charges  
opérationnelles  
+90,1% par rapport à 2021

**274 MFcfp**  
Contrôle aérien  
-3,8% par rapport à 2021

**10 286 MFcfp**  
Fournisseurs  
(facture carburant)  
+173% par rapport à 2021

**11 722 MFcfp**  
Fournisseurs (hors  
carburant, provisions  
et amortissement)  
+ 38,1% par rapport à 2021

### Investissements

**1 152 MFcfp**  
Montant attribué  
aux investissements  
+119,6% par rapport à 2021

**2 482 MFcfp**  
Remboursement de la dette  
+11,1% par rapport à 2021

**Nouveaux emprunts & prêts**  
NA

### Taxes



**1 983 MFcfp**  
Taxes passagers  
+215,6% par rapport à 2021

### Contribution

**35%**  
Ratio des fournisseurs  
locaux  
+16 pts par rapport à 2021

**16,2 MFcfp**  
Soutien aux associations  
(mécénat, dons en billets)  
+78% par rapport à 2021

**548 MFcfp**  
Promotion Tahiti  
(voyages de presse,  
campagnes, etc.)  
NA

**90**  
Nombre d'étudiants  
accueillis en stage  
+221% par rapport à 2021

(1) Certaines valeurs peuvent afficher des variations suite à la mise à jour d'indicateurs depuis la publication du rapport annuel 2021.

## Programme de fidélité

L'année 2022 a marqué un retour à un fonctionnement normal après deux années de pandémie. Le programme de fidélité de la compagnie a ainsi pu étoffer sa liste de partenaires afin d'offrir de nouvelles opportunités de gain et d'utilisation de *miles* aux membres du réseau.

Le Club Tiare continue également à enrichir la scène locale grâce au soutien offert aux productions culturelles et musicales, et a accueilli au cours de l'année de nouveaux événements gastronomiques tels que *le dîner d'Epicure Escoffier*, la soirée *Mets et Accords* animée par Olivier Poussier—meilleur sommelier du monde en 2000, qui signe la cave de bord de la compagnie, ou encore des *master class* animées par de grands noms de la gastronomie française.

La compagnie soutient par ailleurs activement, au travers de son programme, les talents polynésiens lors de concours nationaux tels que le MAF (Meilleurs Apprentis de France) Arts de la table et du service, et est fière d'avoir soutenu la réussite de jeunes étudiants du Lycée Hôtelier de Tahiti qui ont ramené pas moins de trois médailles d'or au *Fenua*. En soutenant la jeunesse locale, Air Tahiti Nui joue ainsi un rôle essentiel dans le tissu éducatif et économique polynésien.

Au 31 décembre 2022, le Club Tiare dénombre 181 000 membres (+12% par rapport à 2021).



## Un acteur du développement touristique

Suite à la levée des restrictions aux frontières, le trafic international sur l'aéroport de Tahiti-Faa'a a repris progressivement tout au long de l'année 2022 : à partir du mois de juillet, l'activité passagers a rattrapé son niveau de 2019, pour s'intensifier jusqu'à la fin de l'année et même croître de +2,8% sur le second semestre. Dans ce contexte de reprise, les compagnies concurrentes ont augmenté leurs fréquences (cf. Trafics et résultats commerciaux, p.24).

Cette compétition accrue s'est inscrite dans un contexte toujours difficile pour Air Tahiti Nui qui a rouvert progressivement sa ligne Auckland à partir de mai, mais est restée confrontée à la fermeture de l'Asie et de sa route Tokyo. Contrairement à ce qui était attendu, les mesures de restrictions administratives mises en place par le gouvernement japonais ainsi que la faiblesse de la demande nipponne dans un environnement en pleine reconstruction ont en effet empêché la compagnie locale de relancer en 2022 son activité sur la route Papeete-Tokyo. Avec pour objectif de maintenir ses parts de marché sur l'axe majeur Tahiti-Etats-Unis, et en réponse à l'intensification de la concurrence, la nouvelle route Seattle a été inaugurée début octobre.

Les politiques promotionnelles régionales se sont modulées sur le rythme de relance de chaque marché. Les recettes marketing provenant de tiers (consolidateurs, organisateurs de croisières, grands détaillants, tour-opérateurs/agents de voyage, partenaires *interline*, GSA, etc.) continuent de représenter la plus grande partie du global sur 2022 (62%), bien qu'elles aient accusé une diminution de -13,69% par rapport à 2019. La part des recettes de la compagnie sur les canaux *online* a augmenté de +16,30% comparativement à 2019 (et représente 16% des recettes totales) ; *offline*, les recettes ont également légèrement augmenté, représentant 22% du global.

### France et Europe

L'année 2022 a confirmé le fort attrait de la destination sur les marchés français et européen.

Au global, les ventes directes (en ligne et hors ligne) sur le marché européen ont toutes deux augmenté, même si les recettes provenant de tiers sont restées sur l'année la principale source de revenus sur le marché.

En France, l'augmentation de revenus a été observée sur tous les canaux de vente pour une hausse des recettes de +17,5% comparativement à 2019. Le revenu *online* affiche une progression significative de +66% (atteignant 28% du revenu français total en 2022, contre 20% en 2019). Le chiffre d'affaires *offline* a également connu une hausse de près de +30% (représentant 11% du chiffre d'affaires français total en 2022, contre 10% en 2019).

La compagnie a continué à assurer la visibilité de la marque au sein d'activités qui lui sont chères, et plus particulièrement en préparation des JO de Paris 2024.

Le surf a donc été mis à l'honneur à travers l'engagement de la compagnie comme transporteur officiel de la Fédération française de surf (FFS) : Air Tahiti Nui acheminera les sportifs pour les stages réguliers de l'équipe de France sur la vague olympique de Teahupo'o jusqu'en 2024, et la compagnie a accompagné l'équipe de France de para surf aux mondiaux 2022 à Los Angeles, revenue victorieuse du titre de vice-championne du monde.

Justine Dupont, multiple championne du monde et meilleure surfeuse de grosses vagues au monde, a par ailleurs rejoint le programme Ambassadeurs France de la compagnie.

### ATN, partenaire de l'exposition « Teahupo'o, la déferlante 2024 »



L'archive audiovisuelle dédiée à la culture surf *The International Surf Archive* (TISA) a invité le grand public à découvrir la vague de Teahupo'o à travers une exposition gratuite, soutenue par Air Tahiti Nui, au sein de la capitale parisienne durant tout l'été 2022. « Teahupo'o, la déferlante 2024 » a fait dialoguer le surf, nouvelle discipline olympique, et la photographie. À travers plusieurs expositions d'œuvres des photographes Tim McKenna et l'ambassadeur Air Tahiti Nui Ben Thouard dans des parcs et stations de métro parisiens, cet événement a célébré la vague qui sera surfée lors des JO 2024.

La compagnie a également soutenu et participé au développement de la *Globe40*—course autour du monde de voiliers *Class40*, en double, en huit étapes dont une escale à Tahiti—en facilitant les trajets de l'organisation et des familles des marins.

Le *Heiva i Paris* et la Vendée Va'a sont deux événements à succès au cours desquels le logo à la Tiare est remarquablement mis à l'honneur ; ils sont indissociables de la compagnie et sont restés, cette année encore, des événements incontournables.

Par sa présence au salon du tourisme notamment, et au travers d'un nouveau partenariat dans le cadre du Trophée Assurever, Air Tahiti Nui a réaffirmé au cours de l'année sa coopération avec les professionnels du tourisme. Cette opération, qui a récompensé à l'issue d'un *challenge* de vente les 40 meilleurs vendeurs d'assurance voyage avec un aller-retour à destination de la Californie à bord d'Air Tahiti Nui, a permis de faire connaître la compagnie et ses services auprès d'un large réseau d'agents de voyage. En partenariat avec Tahiti Tourisme, Air Tahiti Nui a enfin lancé une nouvelle campagne marketing de promotion en basse saison. Mettant en avant d'autres attraits moins connus des différents archipels de la Polynésie française, cette campagne vise à susciter de nouvelles envies de voyage sur la destination tout au long de l'année.

### Curieux Voyageurs



La présence de la marque s'est également fait remarquer sur les réseaux sociaux par le biais de partenariats réguliers avec des influenceurs spécialistes du voyage. La famille et le *stop over* à Los Angeles ont particulièrement été mis en avant sur le marché français au travers des publications de @mytraveldream, @noscurieuxvoyageurs (avec notamment un guide sur l'Ouest américain, dans lequel Air Tahiti Nui a mis à disposition un code promotionnel

afin d'inciter les lecteurs à concrétiser leur projet de voyage en 2023), @onmetlesvoiles et @hellotravelers.

Sur le marché européen, des influenceurs italiens, allemands et espagnols ont offert une visibilité à la marque au sein de la communauté LGBTQI+, sur le créneau du sport de glisse, ou encore le marché des *honey mooners*.

### États-Unis

Malgré une économie américaine en prise avec une inflation galopante, flirtant avec les 7% au global sur 2022, la demande de voyages internationaux depuis les États-Unis a augmenté (+16% par rapport à la période prépandémique), notamment grâce au renforcement du dollar qui a rendu la destination plus abordable.

Les recettes provenant de tiers représentent toujours la plus grande part des recettes totales du marché en 2022 (81%) mais affichent cependant une diminution de -4% par rapport à 2019. La part des recettes *online* a augmenté sur l'année (12% des recettes totales en 2022) alors que les recettes *offline* ont légèrement diminué de -3,5%.

La réouverture des frontières de la Nouvelle-Zélande a permis à Air Tahiti Nui de capitaliser sur une campagne double destination au cours du troisième trimestre 2022, et c'est surtout sur le lancement de la nouvelle route Seattle-Tahiti au mois d'octobre, orchestré en un temps record de huit mois, que l'antenne américaine a été mobilisée durant l'année.



### Promotion des exportateurs locaux à Seattle

Outre sa mission de transport de passagers, Air Tahiti Nui joue également un rôle prédominant dans le transport de marchandises en Polynésie. Grâce à son expertise et l'étendue de son réseau, la compagnie offre des solutions de fret permettant de répondre aux besoins logistiques tant d'importation que d'exportation des entreprises locales.

À l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle ligne sur Seattle, Air Tahiti Nui a collaboré avec la CCISM de Tahiti pour accompagner les partenaires économiques du *Fenua*, invités par le gouvernement de la Polynésie française et ATN, à promouvoir auprès des acteurs économiques de Seattle et sa région leurs produits d'excellence, tels que la perle de Tahiti, le monoï, le miel, le rhum et le thon rouge.

Le lendemain de la soirée inaugurale, Business France et la Chambre de Commerce Franco-Américaine ont accompagné Air Tahiti Nui, à travers sa marque

Début octobre, les festivités se sont enchaînées à Seattle et Tahiti autour des vols inauguraux PPT-SEA et SEA-PPT ; c'est aux États-Unis que le programme a été le plus dense. Après une cérémonie d'accueil à l'aéroport SEATAC à l'arrivée du vol inaugural, en présence des officiels de la ville, de la délégation polynésienne déplacée pour l'occasion, et des différents représentants et directions des infrastructures accueillantes et partenaires de Air Tahiti Nui, un événement d'envergure a été organisé mercredi 05 octobre 2022, dans la somptueuse galerie Chihuly Garden and Glass aux pieds de la Space Needle, mettant à l'honneur les trésors de Polynésie (lire encadré ci-dessous).

Combinant le meilleur de la ville et un environnement naturel exceptionnel, Seattle est l'un des *hubs* les plus puissants d'Amérique du Nord. Cette nouvelle destination vise à positionner Air Tahiti Nui, aux côtés de ses partenaires, comme la compagnie de référence de la région Pacifique sur le marché de l'Amérique du Nord.

Grâce au partage de code avec Alaska Airlines et un programme de fidélité entièrement intégré, les clients de la compagnie peuvent utiliser et gagner des *miles* Club Tiare sur le réseau d'Alaska Airlines et les passagers d'Alaska Airlines peuvent quant à eux gagner ou utiliser leurs *miles* Mileage Plan en voyageant avec Air Tahiti Nui.

Outre le lancement du nouveau service sur Seattle, l'activité US sur l'année s'est particulièrement portée sur le développement de partenariats pour accompagner la reprise du tourisme.

Ainsi, l'accent a été mis sur le canal des croisières, la participation à des salons professionnels et autres conférences de spécialistes de Tahiti et ses îles pour promouvoir la marque Air Tahiti Nui. Des *roadshows* (ou « tournées promotionnelles ») ont été organisés au mois de juillet avec les tours opérateurs et l'antenne de Tahiti Tourisme en Amérique du Nord (TTNA) à Vancouver, Seattle et Portland.

Air Tahiti Nui a également été sponsor, aux côtés de TTNA, de la campagne marketing pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association des voyageurs des États-Unis (USTOA, pour *United States Tour Operators Association*), créée dans le but de promouvoir l'intégrité au sein de l'industrie du voyage.

Enfin, la compagnie a lancé, pour la première fois, des campagnes promotionnelles sur des forfaits vols+activités dans les îles, en partenariat avec des acteurs du tourisme locaux.

ATN Cargo, dans l'organisation du *Business Forum Tahiti x Seattle*, organisé au Hyatt House de Seattle ; une journée de rencontres commerciales au format *speed dating* avec les prospects de la région de Washington State, nouveau territoire à conquérir, avides de découvrir les trésors polynésiens présentés lors de ce mini-salon expo. L'opportunité pour les participants d'accéder à de nouveaux marchés en renforçant la visibilité des produits polynésiens et leur expansion à l'échelle internationale.

Cette mission commerciale, organisée sous la houlette de l'équipe cargo ATN, s'est poursuivie le lendemain avec une journée de visites d'entreprises américaines implantées localement.

Spécialement édité pour l'occasion, le magazine "When Tahiti meets Seattle" présentait la philosophie de l'événement et, plus largement, les nouvelles opportunités offertes par cette ouverture de ligne.

## Pacifique Nouvelle-Zélande et Australie



Le marché néo-zélandais s'appuie principalement sur des canaux de revenus tiers, dont la proportion a connu une très légère baisse entre 2019 et 2022.

La part des recettes *online* de la région a progressé de +36% sur l'année.

Le point d'orgue sur le marché NZ aura évidemment été l'annonce par le gouvernement néo-zélandais de l'ouverture des frontières, pour les pays bénéficiant d'une exemption de visa, à compter du 2 mai 2022. Malgré un délai très court de seulement sept semaines entre l'annonce du gouvernement et l'ouverture des frontières, les équipes de la compagnie sont parvenues à opérer le vol trois jours après la réouverture du pays. Ainsi, le jeudi 5 mai, un an jour pour jour après que la compagnie a remporté la subvention du ministère des transports de Nouvelle-Zélande pour le fret, les premiers passagers atterraient sur le tarmac de l'aéroport d'Auckland.

Cette réussite est le fruit d'une coopération efficace entre les équipes du programme, les opérations et les agents de vente. Grâce à leur synergie et réactivité, Air Tahiti Nui a été le seul transporteur à offrir un service entre Tahiti et la Nouvelle-Zélande pendant plus de huit semaines.

Les étapes de la relance ont consisté en : l'embauche d'un responsable de services aéroportuaires, la négociation de contrats d'incitation commerciale avec tous les plus grands groupes d'agences de voyage kiwis, la publication de communiqués et l'organisation de conférences avec la presse locale, la mise en place de campagnes d'affichage dans la zone de chalandise d'Auckland et à l'aéroport, et la communication via les *newsletters* et les réseaux sociaux.

Cette première rotation post pandémie a été opérée après plus de deux ans de fermeture des frontières. Pour l'occasion, de nombreuses animations ont été préparées par nos équipes. Le jour J, des festivités ont été organisées, au comptoir d'enregistrement pour les passagers en partance—avec notamment des joueurs de *ukulele* et une distribution de macarons français aux couleurs de la compagnie, et à la porte d'arrivée pour les passagers foulant le sol néo-zélandais, avec, entre autres, un *Haka Powhiri maori*.

Sur le marché australien, la mise en place de contrats d'incitation commerciale avec deux des plus grands groupes d'agences de voyage du pays a été l'étape phare franchie au cours de l'année. Jamais auparavant Air Tahiti Nui n'avait été un partenaire privilégié via un contrat de ce type. Par ce biais, la compagnie a pu participer à l'événement annuel « Helloworld » au mois de novembre, aux côtés de 250 agences Magellan de loisirs à haut rendement, lui permettant de développer son réseau.

## Asie

Contrairement à ce qui était attendu pour la fin de l'année 2022, la réouverture du Japon a été décalée d'un an.

À l'occasion d'une visite de la direction de la compagnie à Tokyo au mois de février 2023, une conférence de presse en présence des médias professionnels a permis à Air Tahiti Nui de confirmer sa reprise de la liaison sur Narita à compter de la saison hiver 2023.

En préparation de cette réouverture, les équipes commerciales sur place ont commencé à négocier avec des tours opérateurs nippons des vols charters entre Papeete et l'île de Pâques, pour le premier trimestre 2024.

## Polynésie française

La Polynésie française est le seul marché où les recettes en ligne sont moins importantes en 2022 qu'en 2019 (elles accusent une baisse de 20% à 13%). Les recettes hors ligne en revanche affichent une progression de +15,8% par rapport à 2019 et représentent près des trois quarts (73%) des recettes de la région sur 2022. Les recettes provenant de tiers ont quant à elles diminué de près de 12%, passant de 17% des recettes régionales en 2019 à 15% en 2022.

La compagnie a concentré ses efforts commerciaux sur l'année au support du redémarrage de la route Auckland au mois de mai et au lancement de la liaison sur Seattle au mois d'octobre. Pour ces deux événements, l'ouverture des comptoirs d'enregistrement s'est faite au gré de diverses animations (prestations de chants et danses polynésiennes, *photobooth*, et cérémonie inaugurale en zone sous douane pour le premier PPT-SEA).

## Politique de satisfaction clientèle



### Engagement #2 [G4-PR5]

#### Maintenir une relation durable avec nos parties prenantes

Nombre de dossiers de réclamations enregistrés

2020	2021	2022
3 419	1 539	2 742

Air Tahiti Nui attache une grande importance à la satisfaction de ses clients, notamment au travers de la gestion de leurs réclamations, centralisée depuis 2017 à Tahiti (à l'exception de l'escale japonaise).

Avec un taux de clôture de 65,86% à fin 2022 et un délai de traitement moyen de 5 jours ou moins, la compagnie est restée engagée pour fournir une réponse transparente et adaptée, quel que soit le problème rencontré, considérant ces retours comme des opportunités d'amélioration continue pour construire des relations durables.

## ATN dorénavant joignable sur WhatsApp

Le 8 septembre 2022, le service en ligne d'Air Tahiti Nui a franchi une étape supplémentaire : l'assistant virtuel de la compagnie est joignable depuis cette date sur l'application mobile WhatsApp au numéro suivant : +689 89 476 787.

Les voyageurs peuvent ainsi, où qu'ils soient et à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, interroger le robot qui les renseignera sur les produits et services de la compagnie, les conditions d'entrée dans leur pays de destination, les horaires des vols et toutes autres informations utiles à la préparation de leur voyage.

## Récompenses 2022

Participant à la notoriété des transporteurs aériens auprès des voyageurs du monde entier, les prix, trophées et autres distinctions mettent en lumière les compagnies et récompensent chaque année leurs efforts dans différents domaines.

Air Tahiti Nui a su se démarquer au fil des ans dans de nombreux concours et classements prestigieux d'envergure internationale.

Cette année encore, ces titres, remportés grâce aux votes des passagers ou de jurés professionnels, viennent récompenser l'investissement des équipes de la compagnie et de ses partenaires, qui travaillent chaque jour à parfaire le confort, la sécurité et le bien-être des passagers pour faire de chaque voyage à bord du *Tahitian Dreamliner* un moment unique, une expérience immersive à nulle autre semblable.

Pour la cinquième année consécutive, Air Tahiti Nui a eu l'honneur d'être désignée au mois d'octobre « Five Star Major Airline » ou « Grande compagnie cinq étoiles » dans le classement *APEX Official Airline Ratings*™.

The Airline Passenger Experience Association (APEX) attribue chaque année ses prix aux compagnies internationales pour la qualité de leurs services et de leurs équipements. Ce prestigieux classement est élaboré selon les avis certifiés des passagers. Cette année, APEX a récolté les notations de près d'un million de vols effectués par près de 600 compagnies aériennes dans le monde pour déterminer le palmarès des meilleures compagnies internationales en activité.

La compagnie polynésienne a également eu le plaisir de se voir remettre par le *Global Traveler* le titre de « Meilleure compagnie aérienne du Pacifique Sud » en 2022. Une récompense obtenue pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, et pour la 9<sup>e</sup> fois depuis la création des Trophées du célèbre magazine, qui établit un classement des meilleurs transporteurs aériens sur la base des avis de voyageurs du monde entier.

Ce prix est couplé cette année à une belle 3<sup>e</sup> place dans le classement des « Meilleures compagnies aériennes en Australie et Nouvelle-Zélande ».

## Service à bord

Après avoir remporté le trophée des « Sièges les plus confortables de la région Pacifique Sud » en 2020, Air Tahiti Nui s'est vu décerner cette année les titres de « Meilleur programme de divertissement » et « Meilleur service en cabine » pour la région Pacifique Sud, lors des *APEX Passengers' Choice Awards*.

Enfin, la carte des vins de la compagnie a été récompensée pour l'excellence de sa sélection lors de la prestigieuse cérémonie des *Cellars in the Sky Awards*, conduite par le magazine *Business Traveller*.

Au mois de novembre, ATN a ainsi décroché deux médailles d'Or dans les catégories « Vin pétillant » et « Vin Rosé » en classe affaires, pour le champagne Charles Heidsieck Brut Réserve NV et le Château des Demoiselles-Côtes de Provence ; des vins choisis en collaboration avec le Chef sommelier Olivier Poussier.






# e-kiosque



# Digitalisation : Air Tahiti Nui poursuit sa transformation numérique

*Après avoir élaboré la feuille de route de sa transformation numérique, sur un mode agile et collaboratif, la compagnie polynésienne a lancé et réalisé en 2022 plusieurs projets visant à digitaliser ses processus, tant du côté client que du côté employé.*

## Digitalisation de la touchée avion

À chaque fois qu'un *Tahitian Dreamliner* arrive en escale, une multitude d'opérations complexes et coordonnées doivent être réalisées autour, et à l'intérieur de l'avion, pour le décharger, le nettoyer, le ravitailler, le contrôler et préparer son départ ; c'est la gestion de la « touchée ».

Une application mobile a été configurée et mise à la disposition des personnels d'Air Tahiti Nui et de ses prestataires aéroportuaires. Elle permet le suivi en temps réel du déroulement de chacune des opérations de cette touchée, l'envoi d'alertes et de notifications en cas de problème ou de retard, et la communication instantanée entre toutes les parties prenantes impliquées.

Des tableaux de bord sont disponibles pour permettre une analyse fine des activités réalisées et déterminer les actions à mettre en place pour rendre les futures touchées plus performantes et efficaces, contribuant ainsi à la ponctualité des vols.

## File d'attente virtuelle en agence

Les équipes commerciales d'Air Tahiti Nui ont à cœur d'accueillir leurs clients en agence dans les meilleures conditions. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de moderniser la borne d'accueil de l'agence de Papeete.

Désormais, les clients qui arrivent en agence sont invités à sélectionner, sur une tablette tactile, la file d'attente virtuelle correspondant à leur motif de visite. La tablette leur communique alors le nombre de personnes dans la file et un temps d'attente moyen estimé.

Cette solution permet aussi d'optimiser la répartition des tâches entre les agents commerciaux et de diminuer globalement les temps d'attente des clients. Mieux encore, en utilisant l'application JeFile®, les clients peuvent prendre rendez-vous à distance, être notifiés quand l'heure de leur rendez-vous approche, et se rendre à l'agence quelques minutes avant leur tour, s'économisant ainsi du temps.

## Presse digitale

La crise sanitaire avait conduit à la suspension du service de presse papier à bord des avions d'Air Tahiti Nui (qui était proposé en classe Poerava Business). Les équipes marketing et informatiques de la compagnie ont travaillé de concert pour innover et offrir un service de presse digitalisée à tous les passagers.

L'application mobile mise à disposition des clients sur Google Play et App Store a été complétée d'une fonctionnalité de presse digitale. Le catalogue Air Tahiti Nui e-kiosque propose 83 titres de presse nationale, internationale et polynésienne (22 quotidiens et 61 magazines, dont 3 pour enfants). Tout passager disposant d'un billet Air Tahiti Nui peut, à partir de 72 heures avant son départ, télécharger dans l'application les titres de son choix, quelle que soit sa classe de voyage. Une liseuse intégrée à l'application permet de consulter les titres téléchargés sans nécessité d'être connecté à Internet. Une fois le vol effectué, les journaux et magazines téléchargés restent consultables sans limitation de temps.

Grâce à e-kiosque, Air Tahiti Nui fait un pas de plus vers le « zéro papier » et la réduction de son empreinte carbone : la conversion de la presse papier en version digitale a en effet permis de supprimer le poids du papier en cabine, générant ainsi une économie de carburant de plusieurs tonnes à l'année.

## Coffre-fort numérique

Un coffre-fort numérique, accessible à distance, via application web, depuis n'importe quel terminal, a été mis à la disposition des collaborateurs de Air Tahiti Nui en cours d'année.

Il s'agit concrètement d'un espace de stockage numérique hautement sécurisé, dont l'accès est limité à son utilisateur et aux personnes physiques que celui-ci a spécialement habilitées à cet effet.

Les documents y sont stockés en format pdf et certifiés pour 50 ans (c'est-à-dire ayant valeur de documents originaux) à compter de leur date de dépôt. La compagnie y dépose notamment désormais les bulletins de paie des salariés.

Les améliorations générées par cette solution sont multiples : facilité d'accès aux documents, gain de temps pour les produire et les distribuer, réduction des coûts de

consommation d'encre et de papier, et amélioration de la sécurité et de la confidentialité des données. Les employés disposent par ailleurs d'un espace additionnel pour placer leurs propres documents dans leur coffre-fort numérique (relevés bancaires, justificatifs de domicile...).

## Nouveau site web

Dans l'optique de proposer à ses clients des services mieux adaptés à leurs attentes, Air Tahiti Nui a lancé courant 2022 un chantier de conception et de développement d'un nouveau site web. Des ateliers collaboratifs ont tout d'abord été menés avec les différents services concernés pour analyser l'utilisation du site actuel, identifier les fonctions à améliorer, comprendre les attentes des clients et imaginer les innovations à mettre en place.

À titre d'exemple, la recherche des vols va être ainsi entièrement repensée pour permettre de trouver les meilleurs tarifs plus facilement et rapidement. Des espaces immersifs vont par ailleurs être créés pour regrouper des informations et services autour de thèmes comme le Club Tiare, le cargo ou les ambassadeurs.

Enfin, pour rendre le site plus intuitif et plus agréable à utiliser, un nouveau design a été élaboré pour l'interface, et l'ergonomie a été revue en profondeur. L'un des fils rouges du projet est l'amélioration de l'expérience utilisateur, quel que soit le terminal utilisé pour accéder au site.

La mise en service de ce nouveau site web est prévue mi 2023.

## Digital Workplace

2023 verra également l'aboutissement d'un projet initié en 2022 destiné à mettre à la disposition de tous les personnels, qu'ils soient au sol, navigant, ou dans les régions, une *Digital Workplace*.

Cette plateforme numérique regroupera un intranet performant, des outils modernes de publication, une Gestion électronique de documents (GEIDE), des espaces collaboratifs, un outil de digitalisation des processus et un puissant moteur d'indexation et de recherche.

Le but reste d'améliorer l'expérience employé en facilitant et en rendant plus efficaces la communication interne, le travail collaboratif, ainsi que la rédaction et la mise à disposition de contenus.

# Volet environnemental

## Focus RSE AXE 2

### Réduire l'impact de notre activité aérienne

Depuis la réalisation de son 1<sup>er</sup> bilan carbone en 2015, Air Tahiti Nui continue de suivre ses émissions de gaz à effet de serre et d'optimiser sa consommation de carburant en mettant en œuvre des actions visant à minimiser son empreinte carbone (95% des émissions de la compagnie sont directement liés aux vols). Elles s'articulent autour de quatre volets.

#### Engagement #3

##### Réduire nos émissions et participer à la lutte contre le changement climatique

###### 1. Optimiser l'efficacité carbone des vols

Air Tahiti Nui exploite depuis fin 2019 une flotte exclusive de quatre Boeing B787-9 Dreamliner, des bimoteurs de dernière génération permettant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores (en dessous des 85 décibels lors des phases de décollage et d'atterrissage).

La compagnie continue d'appliquer par ailleurs des procédures opérationnelles visant à optimiser quotidiennement la consommation de carburant (telles que l'ajustement des routes et de l'emport carburant, le suivi des vols, des bonnes pratiques de pilotage et des opérations de maintenance, etc.).

##### Réduction du plastique à bord

Mettre en place des solutions pour réduire l'utilisation du plastique en cabine permet de réduire l'empreinte environnementale des voyages aériens. Engagée dans cette démarche, Air Tahiti Nui a ainsi lancé fin septembre un groupe de travail pour identifier et remplacer autant que possible les articles et matériels plastiques par des alternatives plus respectueuses de l'environnement, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes liées à son activité (normes aériennes de sécurité/sûreté/hygiène, réglementations locales, etc.).

Parmi les principales initiatives adoptées en 2022, on peut citer le remplacement des contenants en plastique par des gobelets en carton (pour les boissons froides) et l'emballage kraft des accessoires des trousseaux de confort de la classe Poerava Business.



#### Un pas de plus vers le « zéro papier »

En ligne avec ses engagements pour minimiser son empreinte environnementale et sa volonté de respecter et accompagner les nouveaux usages de ses parties prenantes (clients et collaborateurs), Air Tahiti Nui continue de privilégier autant que possible des solutions et services innovants de dématérialisation (cf. Digitalisation, p.34), tels que :

- le service de presse digitale e-kiosque, qui permet de consulter plus de 83 titres de presse sur les écrans individuels des sièges, de les télécharger gratuitement avant le vol et de les consulter hors connexion ;
- les tablettes mises à disposition des chefs de cabine et les *Electronic Flight bag* (EFB) dont sont équipés les cockpits, qui permettent de réduire sensiblement la documentation papier des personnels navigants.

#### Engagement #4

##### Atténuer l'impact de notre activité au sol

###### 2. Réduire l'impact de l'activité sol en impliquant les collaborateurs

Au sol, pour accompagner les efforts de réduction de CO<sub>2</sub> des vols, Air Tahiti Nui poursuit la sensibilisation de ses salariés aux écogestes quotidiens et favorise l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

La climatisation étant le 1<sup>er</sup> poste de consommation électrique, et ce particulièrement en milieu tropical, le réglage du paramétrage du siège social a été particulièrement surveillé, et quelques aménagements d'isolation opérés dans le bâtiment technique. Grâce à eux, on constate, comparativement à 2021, une légère réduction (-3,10%).

##### Consommation énergétique des 4 bâtiments à Tahiti (en KW)

63% de la consommation revient au siège social Tua Rata, représentant +4000 m<sup>2</sup> et accueillant plus de 250 employés au sol.

2020	2021	2022
850 581	866 794	839 875

En 2015, Air Tahiti Nui s'était également engagée à remplacer progressivement ses véhicules de service et de fonction par une flotte plus durable, en investissant autant que possible dans des véhicules utilitaires et citadines électriques. En 2022, c'est chose faite : la flotte de Air Tahiti Nui est 100% éco-responsable ; elle compte 7 véhicules électriques et 2 hybrides (contre 2 thermiques, 2 hybrides et 5 électriques en 2021).

##### Impulser une démarche environnementale interne

Au cours de l'année, la cellule RSE s'est focalisée sur l'enjeu de mobilité en participant aux assises de la mobilité organisées par le pays et en encourageant en interne les modes de transport doux.

Elle a ainsi réalisé un sondage sur l'opportunité de constituer une flotte de VAE (vélo à assistance électrique) et a organisé des stands d'information avec propositions de tarifs préférentiels grâce à ses partenaires E-bike polynésie et Hello Scoot.

En parallèle, des ateliers d'information et de sensibilisation au développement durable et à la démarche RSE de

la compagnie ont été dispensés aux personnels navigants commerciaux, premiers ambassadeurs en contact direct avec les passagers, afin de les fédérer autour des enjeux RSE et des engagements de la compagnie.

#### Engagement #5

##### Contribuer à la préservation de la destination Tahiti et de sa biodiversité

###### 3. Sensibiliser les passagers à la démarche environnementale compagnie

Pour permettre à sa clientèle sensible aux enjeux climatiques de compenser son empreinte carbone, Air Tahiti Nui s'appuie depuis juin 2021 sur son partenaire Carbon Click et sa plateforme de compensation carbone volontaire, proposant de financer des projets environnementaux certifiés, localisés en Nouvelle-Zélande, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

# 50%

de la compensation carbone de ses passagers volontaires pris en charge par la compagnie

###### 4. Contribuer à l'engagement climatique par la compensation carbone

D'un point de vue réglementaire, Air Tahiti Nui continue à se conformer aux obligations de l'OACI, en suivant et déclarant annuellement ses émissions de gaz à effet de serre (cf. Gouvernance, conformité et gestion des risques, p.15). En parallèle de cette compensation réglementaire, pour aller plus loin dans sa démarche, Air Tahiti Nui souhaite promouvoir davantage la bonne pratique de compensation carbone volontaire, et s'est ainsi engagée au cours de l'année à prendre en charge à hauteur de 50% la compensation carbone de ses passagers volontaires.

Bien que le portefeuille de projets certifiés, sélectionné par ATN avec Carbon Click, ne dispose pas encore d'initiative de plantation d'arbres en Polynésie française (la destination n'étant pas certifiée ni enregistrée sur le marché de la compensation carbone volontaire), Air Tahiti Nui réitère son soutien aux nombreux acteurs locaux engagés pour la préservation de la biodiversité de ses îles.

Parmi eux, les associations *Coral Gardeners* (sauvegarde des récifs coralliens), *Te Mana O Te Moana* (sauvegarde du monde marin polynésien, et en particulier des tortues), *Mata Tohora* (protection des mammifères marins, particulièrement des baleines), *Oceania* (étude et protection des cétacés à Moorea), La Brigade Verte (sensibilisation à l'éco-citoyenneté, notamment en milieu scolaire), *Human Underwater Society* (étude de l'homme dans l'espace subaquatique), *Vik'Ura Tahiti* (sensibilisation à la protection des loris endémiques de Polynésie).

Ce soutien s'est chiffré sur l'année à 7,180 millions Fcfp (contre 3,1 millions Fcfp en 2021).

# 7,180

millions Fcfp alloués en 2022 à des initiatives environnementales locales



# États financiers

## Sommaire

Bilan	40
Compte de résultat	42
Tableau des flux de trésorerie	44
Annexe des comptes annuels	45
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	56

# Bilan

## Bilan Actif

En XPF	Brut	Amort. & prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				4 701 891
Frais de développement	20 222 195	20 222 195		220 446 200
Cession, brevets et droits similaires	589 836 070	410 607 748	179 228 322	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	28 580 203		28 580 203	7 312 238
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>638 638 468</b>	<b>430 829 943</b>	<b>207 808 525</b>	<b>232 460 329</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Terrains</b>				
Constructions	1 658 218 053	248 918 932	1 409 299 121	1 467 160 821
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 687 432 349	792 599 617	2 894 832 732	2 887 308 331
Autres immobilisations corporelles	815 296 473	560 467 339	254 829 134	263 005 240
Immobilisations en cours				10 921 661
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>6 160 946 875</b>	<b>1 601 985 888</b>	<b>4 558 960 987</b>	<b>4 628 396 053</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
<b>Participations évaluées par mise en équivalence</b>				
<b>Autres participations</b>				
Créances rattachées à des participations	556 598 684	556 598 684		
Autres titres immobilisés	447 275 000	422 874 000	24 401 000	24 402 000
Prêts	996 532	996 532		2 000 000
Autres immobilisations financières	2 075 840 928		2 075 840 928	2 012 129 339
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 080 711 144</b>	<b>980 469 216</b>	<b>2 100 241 928</b>	<b>2 036 531 339</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>9 880 296 487</b>	<b>3 013 285 047</b>	<b>6 867 011 440</b>	<b>6 897 387 721</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>Matières premières et approvisionnement</b>				
Stocks d'en-cours de production de biens	922 931 424	21 633 355	901 298 069	761 575 359
Stocks d'en-cours de production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>922 931 424</b>	<b>21 633 355</b>	<b>901 298 069</b>	<b>761 575 359</b>
<b>CRÉANCES</b>				
<b>Avances, acomptes versés sur commandes</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	22 768 829		22 768 829	37 369 647
Créances clients et comptes rattachés	1 171 340 579	5 954 265	1 165 386 314	1 169 477 927
Autres créances	26 802 142 171	167 127	26 801 975 044	36 294 237 716
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>27 996 251 579</b>	<b>6 121 392</b>	<b>27 990 130 187</b>	<b>37 501 085 290</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	21 864 197 959		21 864 197 959	15 367 773 162
Charges constatées d'avance	3 660 059 298		3 660 059 298	3 308 953 406
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>25 524 257 257</b>		<b>25 524 257 257</b>	<b>18 676 726 568</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>54 443 440 260</b>	<b>27 754 747</b>	<b>54 415 685 513</b>	<b>56 939 387 217</b>
<b>Frais d'émission d'emprunts à étaler</b>				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	443 227 803		443 227 803	36 479 989
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 766 964 550</b>	<b>3 041 039 794</b>	<b>61 725 924 756</b>	<b>63 873 254 927</b>



## Bilan Passif

En XPF	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel	1 622 956 875	1 622 956 875
Primes d'émission, de fusion, d'apport, etc.	1 700 973 600	1 700 973 600
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	162 295 688	162 295 688
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 871 027 348	1 206 495 761
Résultat de l'exercice	(2 893 166 231)	4 664 531 587
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>6 464 087 280</b>	<b>9 357 253 511</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 464 087 280</b>	<b>9 357 253 511</b>
Provisions pour risques	2 644 422 491	2 349 455 960
Provisions pour charges	4 882 225 932	3 351 288 464
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7 526 648 423</b>	<b>5 700 744 424</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 017 241 193	34 471 529 038
Emprunts et dettes financières divers	60 566 687	60 599 286
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>32 077 807 880</b>	<b>34 532 128 324</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
	48 114 886	49 031 711
<b>DETTES DIVERSES</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
	1 556 207 549	1 469 641 259
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
	1 897 922 641	2 171 590 747
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
	5 961 791	8 623 642
<b>Autres dettes</b>		
	1 853 531 353	1 975 468 799
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>5 313 623 334</b>	<b>5 625 324 447</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
	9 486 644 778	8 207 832 199
<b>DETTES</b>	<b>46 926 190 878</b>	<b>48 414 316 681</b>
Écarts de conversion passif	808 998 175	400 940 311
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>61 725 924 756</b>	<b>63 873 254 927</b>



# Compte de résultat

En XPF	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	30 662 345 550	15 299 785 552
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>30 662 345 550</b>	<b>15 299 785 552</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	165 666 031	3 836 926 491
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	551 812 227	300 077 272
Autres produits	575 811	30 936 539
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>31 380 399 619</b>	<b>19 467 725 854</b>
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises [et droits de douane]		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 132 401 594	4 090 694 486
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]	(77 157 452)	(42 346 403)
Autres achats et charges externes	13 677 010 803	9 516 770 226
<b>TOTAL charges externes :</b>	<b>24 732 254 945</b>	<b>13 565 118 309</b>
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	43 340 269	35 885 015
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	4 498 890 932	3 793 753 547
Charges sociales	1 923 052 708	1 521 837 073
<b>TOTAL charges de personnel :</b>	<b>6 421 943 640</b>	<b>5 315 590 620</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	339 483 722	355 907 252
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	16 154 512	38 330 512
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 734 432 214	2 564 125 817
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>	<b>2 090 070 448</b>	<b>2 958 363 581</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	824 741 019	695 656 784
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>34 112 350 321</b>	<b>22 570 614 309</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 731 950 702)</b>	<b>(3 102 888 455)</b>



En XPF	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 731 950 702)</b>	<b>(3 102 888 455)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	109 096 479	19 749 927
Reprises sur provisions et transferts de charges	706 330	
Différences positives de change	1 368 877 482	753 789 734
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 478 680 291</b>	<b>773 539 661</b>
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	642 341 659	201 702 862
Intérêts et charges assimilées	479 916 307	487 707 871
Différences négatives de change	1 502 839 467	603 931 901
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 625 097 433</b>	<b>1 293 342 634</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 146 417 142)</b>	<b>(519 802 973)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(3 878 367 844)</b>	<b>(3 622 691 428)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 150 453 386	8 402 962 405
Produits exceptionnels sur opérations en capital	141 815	11 777 652
Reprises sur provisions et transferts de charges		17 303 096
	<b>1 150 595 201</b>	<b>8 432 043 153</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	160 349 730	129 905 434
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	343 858	10 914 704
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	700 000	
	<b>1 61 393 588</b>	<b>140 820 138</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>989 201 613</b>	<b>8 291 223 015</b>
Intéressement		
Impôt sur les sociétés	4 000 000	4 000 000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>34 009 675 111</b>	<b>28 673 308 668</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 902 841 342</b>	<b>24 008 777 081</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(2 893 166 231)</b>	<b>4 664 531 587</b>



# Tableau des flux de trésorerie

En XPF	2022	2021
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(2 893 166 231)</b>	<b>4 664 531 587</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	2 339 373 163	2 880 448 803
Plus-values de cessions, nettes d'impôts	136 679	(862 448)
Quotes-parts de subvention d'investissements virées au résultat		
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(553 656 389)</b>	<b>7 544 117 942</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	(153 838 113)	(139 470 203)
Variation des créances d'exploitation	7 116 470 266	(8 706 847 369)
Variation des dettes d'exploitation	1 376 914 356	2 167 659 510
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>7 785 890 120</b>	<b>865 459 880</b>
Acquisitions d'immobilisations	(1 151 285 154)	(520 727 520)
Cessions d'immobilisations	642 779 964	100 269 038
Variation des autres postes (dettes & créances) relatifs aux immobilisations	1 673 392 910	1 726 509 651
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 164 887 720</b>	<b>1 306 051 169</b>
Augmentation/Réduction de capital en numéraire		
Dividendes versés		
Émissions d'emprunts	0	457 000 000
Remboursements d'emprunts	(2 457 523 051)	(1 429 706 217)
Dépôts et cautionnements	(32 599)	(2 103 192 865)
Subventions d'investissement reçues		
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(2 457 555 650)</b>	<b>(3 075 899 082)</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>6 493 222 190</b>	<b>(904 388 033)</b>
Trésorerie d'ouverture	15 366 932 442	16 271 320 475
Trésorerie de clôture	21 860 154 632	15 366 932 442
Variation de trésorerie	6 493 222 190	(904 388 033)



# Annexe des comptes annuels

## I - Description de l'activité

La S.A.E.M.L. Air Tahiti Nui est une Société anonyme d'économie mixte locale constituée le 31 octobre 1996, dont le siège social se situe immeuble Tua Rata, à Faa'a, en Polynésie française.

Son activité principale se compose du transport aérien de passagers sur vols réguliers et charters, du transport aérien de marchandises (fret), ainsi que toute prestation directement ou indirectement liée à son activité de transport aérien.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se clôturer le 31 décembre. Les comptes présentés sont libellés en XPF.

## II - Développement durable et climat

Le changement climatique est une préoccupation majeure pour l'industrie du transport aérien et plus particulièrement Air Tahiti Nui.

Face à cette urgence, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, Air Tahiti Nui a engagé dès 2015 une démarche volontaire en matière de Responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Notamment, la compagnie a identifié ses principaux engagements et actions au travers d'une stratégie consistant à :

- réduire son empreinte carbone en renouvelant entièrement sa flotte d'appareils dès la fin 2018 pour se tourner vers des avions plus modernes et performants ayant un impact environnemental moindre,
- s'engager pleinement aux côtés de l'IATA (*International Air Transport Association*) dans le projet CORSIA (*Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation*) afin de réduire les effets du transport aérien sur le climat,
- apporter son soutien, en tant que partenaire local historique de la Polynésie française, à des initiatives et associations polynésiennes pleinement engagées dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Au 31 décembre 2022, Air Tahiti Nui estime que les risques liés à l'impact du changement climatique à court et moyen termes ne sont pas considérés comme pouvant affecter de manière significative la continuité opérationnelle de la compagnie ou la valeur comptable de ses actifs.

## III - Evènements significatifs

### III - 1. Continuité d'exploitation

La propagation mondiale de la Covid-19 depuis le début de l'année 2020 a eu un impact majeur sur le trafic aérien dans le monde. Les conditions très strictes sur les voyages mondiaux adoptées par de nombreux pays à partir de mars 2020 ont entraîné une contraction importante du trafic aérien. La reprise s'est amorcée à partir du second semestre 2021 et a continué à se poursuivre amplement au cours de l'année 2022.

Air Tahiti Nui a prolongé un certain nombre de mesures pour limiter les impacts de la pandémie sur l'activité et la rentabilité de la société. Ces mesures comprenaient l'ajustement de la capacité offerte en fonction de la demande, la sécurisation de la trésorerie et la prolongation des mesures salariales actées en novembre 2020.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été appréciée en évaluant les prévisions financières sur un horizon d'au moins un an et en analysant en particulier l'activité commerciale d'Air Tahiti Nui dans le contexte de recul de la pandémie de la Covid 19. Au cours de l'année 2022, Air Tahiti Nui a renoué avec un flux de trésorerie d'exploitation positif et affiche une trésorerie disponible de 21,8 milliards XPF au 31 décembre 2022.

Ainsi, après prise en compte des incertitudes en lien avec le contexte actuel et notamment l'évolution du prix du pétrole, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation, compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire depuis la fin 2021, de la reprise d'activité avec des prévisions de capacités en 2023 en hausse par rapport à 2019, et de la position de trésorerie à fin décembre 2022.



### III - 2. Aides financières

En 2020, la société s'est vu octroyer des Prêts garantis par l'État français (« PGE ») pour un montant total de 7,885 milliards XPF. Ces prêts consentis par les trois banques locales (Banque de Polynésie, Banque de Tahiti et Socredo) et la Banque Publique d'Investissement bénéficient d'une garantie de l'État français à hauteur de 90% et d'une maturité initiale de 12 mois avec remboursement *in fine*. La compagnie a opté au cours de l'exercice 2021 pour un différé complémentaire de 12 mois et un remboursement étalé sur 4 ans à compter de 2022. Au titre de l'exercice 2022, la société a constaté des paiements en capital et intérêts pour un montant total de 854M XPF.

Le 25 novembre 2021, le gouvernement de la Polynésie française, en tant qu'actionnaire majoritaire de la compagnie, a approuvé l'attribution d'une subvention d'équilibre pour un montant total de 8,1 milliards XPF. Cette subvention a été décaissée en trois tranches : 2,1 milliards XPF en 2021 (ce versement était conditionné au remboursement de l'avance en compte courant de 2,1 milliards XPF octroyée en octobre 2020, remboursement effectué le 20 octobre 2021), 3 milliards XPF le 28 janvier 2022, et le solde de 3 milliards XPF le 29 septembre 2022.

La compagnie a également sollicité les aides octroyées par l'État français (fonds de solidarité et aide aux coûts fixes) pour un total de près de 3,4 milliards XPF, dont près de 2 milliards constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2021 ont été encaissés au cours de l'exercice 2022.

## IV - Règles et méthodes comptables

### IV - 1. Principes comptables

Les comptes présentés pour la S.A.E.M.L. Air Tahiti Nui ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable 1999, rendu applicable en Polynésie française par la délibération n°2011-13 APF du 5 mai 2011.

Le bilan présenté couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, soit 12 mois. L'exercice précédent couvrait également une période de 12 mois.

Les comptes de l'exercice 2022 ont été arrêtés en application des principes généraux suivants :

- continuité de l'exploitation,
- séparation des exercices,
- prudence,
- permanence des méthodes.

### IV - 2. Conversion des opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en XPF à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de clôture de la devise au 31 décembre. Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan « en écart de conversion » pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision.

Conformément aux dispositions comptables et fiscales en vigueur, les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

## IV - 3. Immobilisations

### IV - 3.1. Immobilisations incorporelles

#### Valeurs brutes :

les principales variations des immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En milliers XPF	Valeur brute ouverture	Acquisitions	Cessions	Reclass. poste à poste	Valeur brute clôture
Frais de recherche et développement	20 222	0	0	0	20 222
Logiciel	344 903	2 113	0	0	347 016
Banque d'images	136 272	1 078	0	3 485	140 835
Plateforme web	97 773	0	0	3 700	101 473
Autres	512	0	0	0	512
Immobilisations en cours	7 312	28 453	0	-7 185	28 580
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES</b>	<b>606 994</b>	<b>31 644</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>638 638</b>

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles a été faite selon le coût historique.

Les acquisitions de l'année d'une valeur de 31,6M XPF correspondent à des frais relatifs à la plateforme web pour 24,6M XPF (immobilisations en cours).



#### Amortissements :

les immobilisations incorporelles sont amorties à hauteur de 430,8M XPF, les logiciels à hauteur de 225,1M XPF.

En milliers XPF	Dotations ouverture	Augmentations	Diminutions	Dotations clôture
Frais de recherche et développement	15 520	4 702	0	20 222
Logiciel	198 862	26 276	0	225 139
Banque d'images	76 892	18 495	0	95 387
Plateforme web	83 259	6 824	0	90 083
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>374 534</b>	<b>56 296</b>	<b>0</b>	<b>430 830</b>

### IV - 3.2. Immobilisations corporelles

Les principales variations des immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En milliers XPF	Valeur brute ouverture	Acquisitions	Cessions	Reclass. poste à poste	Valeur brute clôture
Constructions	1 134 209	0	0	0	1 134 209
Aménagements	524 009	0	0	0	524 009
Matériel et outillage	3 509 135	178 298	0	0	3 687 432
Installations générales	466 221	8 335	-8 612	10 852	476 796
Matériel de transport	10 368	0	-1 890	0	8 478
Matériel de bureau, informatique et mobilier	322 011	27 468	-19 457	0	330 022
Immobilisations en cours	10 922	0	-70	-10 852	0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES</b>	<b>5 976 875</b>	<b>214 100</b>	<b>-30 029</b>	<b>0</b>	<b>6 160 947</b>

#### Valeurs brutes :

les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique.

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 214,1M XPF et concernent principalement l'achat de rotatives et outillages.

Les sorties de l'exercice s'élèvent à 30M XPF et concernent essentiellement des mises au rebut de matériels de bureau, informatique et mobiliers (sortie des agencements relatifs aux bureaux de Tokyo).

#### Amortissements :

les immobilisations corporelles sont amorties à hauteur de 1 601,9M XPF.

En milliers XPF	Dotations ouverture	Augmentations	Diminutions	Dotations clôture
Constructions	74 223	22 693	0	96 916
Aménagements	116 834	35 169	0	152 003
Matériel et outillage	621 826	170 773	0	792 600
Installations générales	291 620	29 591	-8 547	312 664
Matériel de transport	10 368	0	-1 890	8 478
Matériel de bureau, informatique et mobilier	233 608	24 961	-19 243	239 326
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 348 479</b>	<b>283 187</b>	<b>-29 681</b>	<b>1 601 986</b>

Les taux d'amortissement retenus par la compagnie sont les suivants :

- matériel industriel : 20 à 50% (2 à 5 ans),
- constructions et agencement : 2 à 5% (20 à 50 ans),
- agencement et aménagement : 10 à 33,33% (3 à 10 ans),
- matériel de transport : 20 à 100% (1 à 5 ans),
- matériel de bureau : 10 à 50% (2 à 10 ans),
- matériel informatique : 20 à 50% (2 à 5 ans).

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

Les pièces de rechange permettant d'assurer l'utilisation de la flotte font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie restante. La durée de vie est plafonnée à un maximum de 24 ans.



#### IV – 3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice :

En milliers XPF	Valeur brute 2022	Dépréciations	Valeur nette 2022
Créances rattachées à des participations	556 599	556 599	0
Titres de participation	447 275	422 874	24 401
Prêts au personnel	997	997	0
Dépôts et cautionnements	2 075 841	0	2 075 841
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>3 080 711</b>	<b>980 469</b>	<b>2 100 242</b>

Il s'agit principalement des dépôts et cautionnements en devises (USD, EUR, JPY, XPF, NZD, CAD). Ces immobilisations ont été évaluées au cours de clôture du 31 décembre 2022 et figurent à l'actif du bilan pour un montant brut global de 2 075,8M XPF.

#### Filiale et participations :

les titres de participation se décomposent comme suit (pourcentage de détention sup. à 10 %) :

En milliers XPF	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat du dernier exercice clos
				Brut	Net			
Tahiti Nui	848	-1184	49,84%	423	-	407	744	-176
Helicopters								

Compte tenu du soutien financier d'Air Tahiti Nui à sa filiale TNH et de son niveau de capitaux propres, une provision pour situation nette négative a été comptabilisée dans les comptes d'Air Tahiti Nui pour un montant de 255,7M XPF au 31 décembre 2022.

Les titres de participation, créances et comptes courants sont intégralement dépréciés à la date de clôture.

Dans sa séance en date du 9 novembre 2021, le Conseil d'administration a autorisé le projet de renforcement de la trésorerie de la société TNH avec l'octroi d'une avance en compte courant d'associé d'un montant maximum de 300M XPF dont 200M XPF débloqués en novembre 2021 et 100M XPF en mai 2022. Enfin, dans sa séance en date du 26 août 2022, le Conseil d'administration a autorisé l'octroi complémentaire d'une avance en compte courant d'associé d'un montant maximum de 200M XPF dont 100M XPF ont été débloqués en décembre 2022.

#### IV – 4. Stocks

À la clôture de l'exercice, le stock, valorisé à l'actif du bilan pour une valeur brute de 922,9M XPF, se décompose principalement comme suit :

- stock approvisionnement *catering* et commissariat avion pour 315,2M XPF, réparti dans les zones de stockage de Papeete et des escales, valorisé au dernier prix de revient ;
- stock de consommables Boeing pour 407,8M XPF, valorisé au coût moyen pondéré.

La provision à la clôture de l'exercice s'élève à 21,6M XPF, correspondant à la dépréciation du stock commissariat.

#### IV – 5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale et s'élèvent à 1171,3M XPF au 31 décembre 2022.

Des créances présentant un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice sont provisionnées à 100% de leurs valeurs brutes au bilan, soit 5,9M XPF au 31 décembre 2022. Ces créances douteuses s'élevaient à 42,9M XPF au 31 décembre 2021.

Une reprise de la provision pour créances douteuses a été comptabilisée sur l'exercice à hauteur de 39,4M XPF.

#### IV – 6. Autres créances

Les autres créances nettes de provisions sont passées de 36 294,2M XPF au 31 décembre 2021 à 26 801,9M XPF au 31 décembre 2022 et se détaillent principalement ainsi :

	Montant en M XPF
Crédits vendeurs octroyés aux SNC Diderot Financement 30 et SNC OTOA	26 438,4
Créances fiscales (territoire & autres pays)	34,6
Comptes liés aux BENU*	150,5
Produits à recevoir	151,7
Autres	26,8
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES</b>	<b>26 802</b>

\* Billets émis et non utilisés.



En 2019, la société a réceptionné en juin et août 2019 deux Boeing 787-9 dans le cadre du renouvellement de sa flotte. Ces deux acquisitions ont été financées par fonds propres, emprunts bancaires et aide fiscale à l'investissement. Le traitement comptable a consisté à comptabiliser ces avions en immobilisations au coût d'achat et à les céder immédiatement au franc le franc à des véhicules de portage. La compagnie a octroyé un crédit vendeur aux véhicules de portage pour l'acquisition des avions, lesquels ont ensuite mis en location les aéronefs au profit de la compagnie. Ainsi, les factures de loyer émises par les véhicules de portage sont enregistrées en contrepartie du crédit vendeur sans sortie de trésorerie.

Au 31 décembre 2022, le solde du crédit vendeur s'élève à 26 438M XPF.

Les deux autres Boeing 787-9 sont loués à la compagnie Air Lease Corporation depuis octobre 2018 et janvier 2019.

#### IV – 7. Disponibilités

Au 31 décembre 2022, le montant des disponibilités est de 21 864,1M XPF. Les soldes en devises sont évalués selon les cours de clôture au 31 décembre 2022.

#### IV – 8. Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à la clôture de l'exercice à 3 660M XPF, contre 3 308,9M XPF au 31 décembre 2021, se répartissant principalement comme suit :

	Montant en M XPF
Loyers avions	2 657,6
Charges de maintenance	457,1
Primes assurances sur emprunts avions	545,4
Autres	
<b>TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>3 660,1</b>

#### IV – 9. Capitaux propres

##### Composition du capital social

À la clôture de l'exercice, le capital social est composé de 12 983 655 actions d'une valeur nominale de 125 XPF.

##### Variation des capitaux propres

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice ressortent à 6 464,1M XPF. Le tableau ci-dessous détaille les variations au cours de l'exercice 2022 :

En milliers XPF	Capitaux propres 31/12/2021	Affectation du résultat 2021 par l'AGO	Résultat exercice 2022	Capitaux propres 31/12/2022
Capital social	1 622 957			1 622 957
Prime d'émission	1 700 974			1 700 974
Réserve légale	162 296			162 296
Report à nouveau	1 206 496	4 664 532		5 871 027
Résultat	4 664 532	-4 664 532	-2 893 166	-2 893 166
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 357 254</b>	<b>0</b>	<b>-2 893 166</b>	<b>6 464 087</b>

#### IV – 9.1. Affectation du résultat

Le montant de réserve légale s'élève à 162,3M XPF et représente 10% du capital social.

L'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2021 a affecté le résultat en report à nouveau pour un montant de 4 664 532M XPF.

#### IV – 10. Provisions pour risques et charges

Le total des provisions pour risques et charges apparaît au passif du bilan pour un montant de 7 630,3M XPF, qui se décompose comme suit :

En milliers XPF	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions pour litiges	2 313	91	-202	2 202
Provisions pour pertes de change	36	442	-36	442
Provisions pour engagement retraite	340	0	-21	319
Provisions pour retraite Japon	38	4	0	42
Provisions pour grandes visites	2 973	1 640	-92	4 521
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 701</b>	<b>2 177</b>	<b>-352</b>	<b>7 527</b>



#### IV – 10.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques s'élevaient à 2 202,1M XPF et reflètent le montant des dettes contestées pour les litiges relatifs au transport, aux fournisseurs, et autres contentieux et provisions pour refinancement de la situation nette négative de la filiale TNH (voir supra note IV-3.3).

Pour rappel, le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la chambre sociale de la Cour de cassation a rendu son arrêt annulant le jugement prononcé le 21 novembre 2019 par la Cour d'appel de Papeete qui avait initialement débouté les plaignants de leurs demandes vis-à-vis de la compagnie. Par cet arrêt, elle renvoie l'affaire et les parties devant la Cour d'appel de Papeete dont la date d'audience est prévue sur 2023. À ce titre, il a été procédé à une dotation pour provisions pour risques complémentaires de 78,9M XPF au 31 décembre 2022.

#### IV – 10.2. Provisions pour risques de change

L'évaluation des dettes et des créances en devises a été effectuée d'après les cours de clôture. Les écarts de conversion actifs ont été provisionnés pour un montant de 442M XPF.

#### IV – 10.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite

Depuis 2013, la société applique la méthode recommandée par l'Ordre des experts-comptables, définie dans le cadre de la norme IAS 19.

Il a été retenu comme salaire de référence, servant de base de calcul, le salaire annuel moyen des 12 derniers mois.

Le taux d'actualisation qui a été retenu à fin décembre 2022 est de 3,75%.

La provision pour indemnités de départ à la retraite des salariés de Papeete s'élève, à la clôture de l'exercice 2022, à 319M XPF.

#### IV – 10.4. Provisions pour grandes visites

Les provisions pour grandes visites (moteur, APU, trains d'atterrissage et cellule) s'élevaient à 4 520,9M XPF. Elles sont évaluées sur la base des informations disponibles à la date de clôture pour déterminer le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources. Les éléments basés sur une estimation en devises en raison des pratiques commerciales inhérentes aux opérations de la compagnie sont convertis au taux de clôture afin de traduire la meilleure estimation de sortie de ressources en XPF, devise de référence pour l'établissement des comptes de la société. Les différences de change résultant de la conversion à la clôture sont comptabilisées en résultat.

Les estimations relatives aux provisions moteurs et APU s'appuient sur les contrats de maintenance signés par la compagnie. Ces coûts tiennent compte d'une escalation contractuelle et d'un nombre d'heures et de cycles estimé jusqu'à la première visite.

Les provisions relatives aux trains et à la cellule sont évaluées à partir d'estimations du coût futur de remplacement.

Les réserves de maintenance payées dans le cadre des contrats de location sont comptabilisées à l'actif en charges constatées d'avance. Lors des grandes visites, les appels de réserve viendront en diminution de ces charges constatées d'avance. Une provision pour risque a été comptabilisée à la clôture, correspondant au montant des réserves versées qui ne pourront être récupérées à l'issue du contrat.

#### IV – 11. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Au 31 décembre 2022, le montant des dettes de la compagnie auprès des établissements de crédit s'élève à 32,3 milliards XPF et -361M XPF d'écart de conversion.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit en devises sont évalués à leur coût historique. Un écart de conversion est comptabilisé à la clôture.

##### État des échéances des dettes auprès des établissements de crédit (en XPF)

	Montant Brut 31/12/22	À 1 an au plus	À plus d'un an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
BPI - 2020	835 322 195	52 207 637	783 114 558	
BPI - 2020	238 663 484		79 554 501	159 108 983
Banque de Polynésie - 2019	27 694 441	27 694 441	-	
Banque de Polynésie - 2020	2 105 208 335	587 499 996	1 517 708 339	
Banque de Polynésie - 2021	177 722 229	152 333 340	25 388 889	
Société Générale - 2019	5 795 964 723	641 260 380	2 671 006 947	2 483 697 396
Pré-financement 2019	5 750 880 657		5 750 880 657	
Banque de Tahiti - 2018	1 339 283 916	74 194 409	309 319 503	955 770 004
Banque de Tahiti - 2020	2 108 483 658	582 726 908	1 525 756 751	
Banque Socredo - 2020	2 113 187 889	567 581 646	1 545 606 243	
Société Générale - 2019	6 039 547 654	592 329 881	2 609 142 744	2 838 075 029
Pré-financement 2019	5 786 025 936		5 786 025 936	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32 317 985 117</b>	<b>3 277 828 639</b>	<b>22 603 505 068</b>	<b>6 436 651 411</b>



#### IV – 12. Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières divers s'élevaient à 60,6M XPF et concernent principalement les jetons de présence des administrateurs et des dépôts d'agences de voyage.

#### IV – 13. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

Les dettes fournisseurs s'élevaient à 1 556,2M XPF au 31 décembre 2022, contre 1 469,6M XPF au 31 décembre 2021, et se décomposent comme suit :

	Montant en M XPF
Dettes fournisseurs	1 072,4
Dettes fournisseurs d'immobilisations	6,0
Dettes fournisseurs - factures non parvenues	483,8
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>1 562,2</b>

Les dettes fiscales et sociales s'élevaient à 1 897,9M XPF au 31 décembre 2022 et se décomposent comme suit :

	Montant en M XPF
Provisions pour congés payés	455,8
Cotisations sociales	295,3
Provisions pour charges sociales sur congés payés	188,6
Autres	252,4
<b>TOTAL DETTES SOCIALES</b>	<b>1 192,1</b>
Taxes collectées sur les billets passagers	655,2
Autres dettes fiscales	50,6
<b>TOTAL DETTES FISCALES</b>	<b>705,8</b>
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>1 897,9</b>

#### IV – 14. Autres dettes

Le poste « Autres dettes » est passé de 1 975,5M XPF au 31 décembre 2021 à 1 853,5M XPF au 31 décembre 2022, répartis comme suit :

	Montant en M XPF
Programme de fidélisation « Club Tiare »	1 213,1
Charges à payer	587,1
Autres	53,3
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>1 853,5</b>

La compagnie offre un programme de fidélisation client « Club Tiare » permettant aux adhérents d'acquérir des *miles* lors de leurs voyages réalisés auprès de Air Tahiti Nui ou lors de leurs achats de prestations auprès de sociétés de carte de crédit. Ces *miles* peuvent être échangés par les adhérents contre des voyages ou d'autres services auprès de la compagnie. La valorisation des points fidélité est calculée sur la base du stock de *miles* en circulation à la clôture de l'exercice.

#### IV – 15. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, à hauteur de 8 207,8M XPF au 31 décembre 2021, s'élevaient à 9 486,6M XPF au 31 décembre 2022.

À la clôture de l'exercice, les produits constatés d'avance se détaillent principalement comme suit :

	Montant en M XPF
Billets émis non utilisés	8 430,8
Surcharge carburant et assurance	1 009,1
Autres	46,7
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>9 486,6</b>



Conformément au principe habituellement appliqué par les compagnies aériennes, le chiffre d'affaires est constaté lors du transport effectif des passagers, sur la base des coupons reçus au moment du transport. À l'émission du billet, la compagnie constate un produit constaté d'avance, lequel est soldé lors du transport, de l'échange ou du remboursement du billet.

Les coupons reçus au moment du transport et émis par une compagnie tierce font l'objet d'une facture à cette dernière selon les règles IATA ou les accords particuliers entre compagnies.

La valeur des billets émis et non utilisés (BENUs) à la clôture de l'exercice 2022 figurent au passif du bilan.

#### IV - 16. Résultat financier

Au 31 décembre 2022, le résultat financier de la société s'élève à -1 146M XPF et se décompose comme suit (montants en K XPF) :

En milliers XPF	2022	2021
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts et produits assimilés	109 096	19 750
Reprises sur provisions et transferts de charges	706	0
Différences positives de change	1 368 877	753 790
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 478 680</b>	<b>773 540</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Intérêts et charges assimilés	479 916	487 708
Dotations financières aux provisions	642 342	201 703
Différences négatives de change	1 502 839	603 932
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>2 625 097</b>	<b>1 293 343</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 146 417</b>	<b>-519 803</b>

Les charges financières sont composées des intérêts d'emprunts payés au cours de l'exercice pour 479,9M XPF.

#### IV - 17. Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2022, le résultat exceptionnel de la société s'élève à 989M XPF et se décompose comme suit (montants en K XPF) :

En milliers XPF	2022	2021
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Pénalités passagers et billet non remboursables	142 697	163 730
Produits sur exercices antérieurs	84 810	80 751
Divers	92 406	8 157 774
<i>Write-back*</i>	830 540	709
Produits de cession d'actifs immobilisés	142	11 777
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	17 303
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 150 595</b>	<b>8 432 043</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Pénalités et amendes fiscales	3 808	16
Charges sur exercices antérieurs	105 612	115 019
Divers	50 995	14 871
Valeur nette comptable immobilisations cédées	278	10 915
Dotations exceptionnelles aux provisions	700	0
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>161 394</b>	<b>140 820</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>989 202</b>	<b>8 291 223</b>

\* Les *write-back* correspondent aux billets dont la date de validité est expirée.

#### IV - 18. Honoraires des commissaires aux comptes

À fin décembre 2022, les honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élèvent à 16,3M XPF.



#### IV - 19. Effectifs de la société

Les effectifs de la société (ETP) au cours des 3 derniers exercices s'établissent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2022
Cadres	67,8	64	72
Agents de maîtrise	147	114	123
Ouvriers et employés	93	67	76
Personnel navig. commercial	307	248,6	267
Personnel navig. technique	73	58	65
<b>TOTAL POLYNÉSIE FRANÇAISE</b>	<b>687,8</b>	<b>551,6</b>	<b>603</b>
Personnel basé à l'étranger	58,7	44	51
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>746,5</b>	<b>595,6</b>	<b>654</b>

#### IV - 20. Comptes consolidés

Des comptes consolidés sont établis pour le groupe Air Tahiti Nui depuis l'exercice 2019.

#### IV - 21. Information des créances et dettes avec les parties liées

Partie liée : Tahiti Nui Helicopters

	Montant en XPF
Avance compte	406 598 684
Créances	15 450 659
Fournisseurs	2 746 971

#### IV - 22. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique de gestion des risques de marché d'Air Tahiti Nui a pour objectif de réduire son exposition à ces risques. Elle est pilotée et coordonnée par la Direction financière en lien avec la Direction générale. De façon générale, aucun *trading* ni spéculation ne sont autorisés.

##### Risque lié au prix du carburant

La facture de carburant est un des premiers postes de charge des compagnies aériennes. La volatilité du prix du pétrole représente donc un risque pour l'industrie du transport aérien. En effet, une forte variation du prix du pétrole peut avoir un effet très important sur la rentabilité et la trésorerie des compagnies aériennes.

Air Tahiti Nui a mis en place une politique de couverture du risque lié à la volatilité du prix du carburant sur un horizon à 18 mois. Pour réduire ce risque, la compagnie utilise principalement des instruments financiers de couverture (type *swaps*) sur le jet kérosène. Ces instruments dérivés sans composante d'optimisation sont conclus avec des acteurs de premier plan.

Les impacts des couvertures sur carburant sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Aucun produit, charge ou provision pour moins-value latente n'a été constitué dans les comptes de la société au 31 décembre 2022 (aucune provision n'avait été comptabilisée au 31 décembre 2021).

Le tableau ci-dessous présente les engagements pris par la compagnie au titre des prochains exercices :

Opération d'exploitation en couverture de flux futurs au 31 décembre 2022								
En milliers XPF	Nominal	Échéances						Mtm <sup>(1)</sup>
		-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+5 ans	
<i>Swap</i>	829 622	829 622						837 561

(1) Mtm = *Market-to-market* : juste valeur ou valeur de marché.  
Source cmegroup

##### Risque de taux d'intérêt

La majorité des emprunts de la compagnie sont contractés à taux fixe. Ils représentent près de 90 % de l'endettement total de la compagnie au 31 décembre 2022. L'exposition au risque de taux d'intérêt reste limitée pour Air Tahiti Nui.



## Risque de change

Air Tahiti Nui réalise une grande partie de son chiffre d'affaires en XPF et euros. Toutefois, la compagnie a une activité internationale qui l'expose naturellement au risque de change.

Air Tahiti Nui est historiquement vendeuse de dollars américains et de yen, le montant des recettes libellées dans ces devises excédant le montant des dépenses effectuées dans ces devises, telles que le carburant, les loyers avions, le remboursement d'échéances d'emprunt pour le financement de l'acquisition des avions, ou l'achat de pièces détachées.

Le tableau ci-dessous présente les engagements pris par la compagnie au titre des prochains exercices :

### Opération d'exploitation en couverture de flux futurs au 31 décembre 2022

En milliers XPF	Nominal	Échéances						Mtm <sup>(1)</sup>	+/- value
		-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+5 ans		
Achats à terme	359 116	359 116	-	-	-	-	-	337 817	21 300
Créances/Dettes sur couvertures devises	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Mtm = *Marked-to-market* : valeur de marché basée sur la courbe des futures au 1<sup>er</sup> mars 2023.  
Source : <https://www.cmegroup.com/markets/fx/cross-rates/euro-fx-japanese-yen.html>

## IV - 23. Engagements reçus et donnés

### Engagements reçus

La Polynésie française	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Emprunts et prêts de préfinancement consentis pour l'acquisition de deux Boeings	XPF	7 279 236 277	7 279 236 277

### L'État français

	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Prêts «PGE» consentis dans le cadre de la pandémie de COVID-19	EUR	54 017 347	6 445 981 869

### Engagements donnés

#### Banque Socredo

	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Caution bancaire (licence agence de voyage)	XPF	5 000 000	5 000 000
Cautions fiscales et douanières	XPF	20 000 000	20 000 000

#### Banque de Polynésie

	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Caution bancaire (PPS) avec le nantissement d'un dépôt de 250 000 USD	USD	600 000	67 128 301
Caution bancaire (IATA) avec le nantissement d'un dépôt de 2 890 000 USD	USD	2 890 000	323 334 648

#### Banque de Tahiti

	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Caution bancaire (assurances et hypothèque)	XPF	1 629 861 680	1 629 861 680
Caution bancaire (recettes commerciales)	XPF	1 343 557 899	1 343 557 899

#### Union Bank

	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Caution bancaire (aéroports US)	USD	3 908 249	437 256 892

#### Bank of New Zealand

	Devise	Montant devise	Montant en XPF
Caution bancaire (AIA)	USD	40 000	4 475 220

### Autres engagements

Dans son courrier daté du 29 août 2022, Air Tahiti Nui, actionnaire majoritaire de la société Tahiti Nui Helicopters, s'est engagée à apporter son soutien financier—soit sous la forme d'un apport, d'un prêt ou de tout autre forme d'aide—ainsi qu'un soutien matériel et logistique à Tahiti Nui Helicopters afin d'assurer la continuité des activités de celle-ci sur les 12 prochains mois. Le Conseil d'administration de Air Tahiti Nui du 6 avril 2023 a prorogé ce soutien jusqu'au 30 avril 2024.

## IV - 24. Evènements post clôture

Une usure prématurée des aubes de turbine premier étage haute pression est apparue sur la flotte mondiale de B787 équipés de moteurs GE. Afin de corriger ce défaut, le motoriste propose une version améliorée de ces aubes, à installer en atelier. Les discussions ont été initiées depuis février 2023 entre Air Tahiti Nui et son réparateur KLM E&M sur les modalités de prise en charge des coûts induits et doivent aboutir au plus tard au cours du premier trimestre 2024.

## V - Résultat et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

	12/2022	12/2021	12/2020	12/2019	12/2018
<b>SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 622 956 875	1 622 956 875	1 622 956 875	1 622 956 875	1 622 956 875
Nombre de titres créés	12 983 655	12 983 655	12 983 655	12 983 655	12 983 655
<b>RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES</b>					
Chiffre d'affaires net	30 662 345 550	15 299 785 552	12 605 489 373	31 939 830 301	34 084 167 028
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	-549 793 068	7 548 980 390	-7 573 679 842	3 080 127 520	5 069 292 679
Impôt sur les bénéfices	4 000 000	4 000 000	4 000 000	566 467 903	1 217 463 134
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-2 893 166 231	4 664 531 587	-8 179 047 679	175 790 862	288 481 736
Montant des bénéfices distribués au titre de l'année	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUITES À UNE SEULE ACTION</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	-43	581	-584	194	297
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-223	359	-630	14	22
Dividendes versés par action	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés	654	596	622	747	767
Montant de la masse salariale	4 498 890 932	3 793 753 547	5 523 155 812	5 504 150 218	5 421 671 158
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	1 923 052 708	1 521 837 073	1 730 510 128	2 342 340 761	2 341 099 654

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société «AIR TAHITI NUI» S.A.E.M.L relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français tels qu'applicable en Polynésie française, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note III-1 de l'annexe des comptes annuels qui expose les perspectives de continuité d'exploitation en 2023.

## Justification des appréciations

En application des normes d'exercice professionnel relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### Produits constatés d'avance

Comme cela est exposé dans la note « IV - 15 » de l'annexe, le chiffre d'affaires réalisé par votre société est constaté lors du transport effectif des passagers. Ainsi lors de l'émission des billets, votre société enregistre un produit constaté d'avance, lequel est soldé lors du transport, de l'échange ou du remboursement du billet. Nos travaux ont consisté à nous assurer de la correcte valorisation de ces opérations à la clôture, ainsi que du caractère approprié des méthodes comptables retenues et de leur application dans vos comptes annuels.

### Provision maintenance

Votre société constitue des provisions pour obligation de maintien des aéronefs en bon état de navigabilité tel que décrit dans la note « IV- 10.4 » de l'annexe. Nos diligences ont notamment consisté à vérifier le traitement comptable retenu pour la traduction des obligations de maintenance, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à nous assurer de leur caractère raisonnable, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note « IV- 10.4 » de l'annexe des comptes annuels expose une information appropriée.

### Provision litige

Votre société comptabilise des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans la note « IV- 10.2 » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société.

### Provision miles

Votre société valorise et comptabilise les points fidélités en circulation au titre du programme « Club Tiare » en Autres dettes, tels que décrits dans la note « IV- 14 » de l'annexe. Nos diligences ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à nous assurer de leur caractère raisonnable et à revoir par sondages les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 6 avril 2023 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, tels qu'applicables en Polynésie française, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

En application des normes d'exercice professionnel, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Papeete,  
Le 20 avril 2023

Pour la SARL KPMG,  
Membre de KPMG International

Jean-Louis PELLOUX  
Associé

Pour la SCP CHANGUES-MENARD-ALBERT-BOYER  
Membre de BDO International Ltd

Elisabeth ALBERT  
Associée





# Perspectives 2023

Le trafic aérien mondial a poursuivi sa reprise en 2022, dans un contexte concurrentiel et économique difficile. Porté par le *Revenge Travel*, l'exercice de l'année a montré au global des résultats encourageants, avec une activité soutenue répondant à une demande plus forte qu'anticipée, malgré l'arrivée en fin d'année d'une des plus grandes compagnies aériennes américaines dans le ciel polynésien.

En 2023, l'instabilité internationale liée à la crise en Ukraine et l'environnement inflationniste marqué continueront d'influer de manière incertaine sur la rentabilité de la compagnie. Pour autant, les prévisions de capacités pour l'année à venir sont en hausse par rapport à 2019, et la compagnie prévoit, poursuivant sa politique d'offre en sièges, la couverture totale de son réseau pré-covid. Dans la continuité des réalisations de l'an passé, les efforts devront ainsi se concentrer sur la réussite de missions interrompues de façon contextuelle, et notamment le redémarrage de la liaison sur le Japon au mois d'octobre, avec deux fréquences hebdomadaires.

Seattle, nouveau point d'entrée aux États-Unis, offre à Air Tahiti Nui grâce à son partenaire Alaska Airlines un accès renforcé au marché Nord-américain. Le programme de vols, fixé à deux fréquences hebdomadaires, portera le total des liaisons opérées sur l'Amérique du Nord en haute saison à 12 fréquences par semaine. La prolongation du service Tahiti-Seattle vers/de Paris, dans le courant du second semestre 2023, sera un moyen pour la compagnie d'offrir encore plus d'options à sa clientèle pour rejoindre la France ou les États-Unis, tout en offrant plus de choix aux passagers de la bretelle transatlantique, en forte croissance.

Le nombre de passagers transportés devrait poursuivre sa progression et permettre d'améliorer le coefficient moyen de remplissage. Le fret continuera d'assurer des revenus substantiels à la compagnie et les ventes ancillaires seront redynamisées, au même titre que d'autres outils pour répondre aux attentes grandissantes de la clientèle. Ainsi, la livraison d'un nouveau site web au cours de l'année, plus ergonomique et complet, permettra d'offrir près d'une centaine de destinations du bout des doigts aux passagers de Air Tahiti Nui.

À l'aube de son 25<sup>e</sup> anniversaire, qu'elle célébrera en fin d'année, la compagnie polynésienne fait le vœu de réaffirmer sa singularité et son *leadership* dans un environnement en perpétuelle mutation. Gageons que sa résilience et la mobilisation de l'ensemble de son personnel—qui continue à fournir un effort de productivité sans commune mesure—assièront plus avant sa raison d'être de principal contributeur au développement touristique de la Polynésie française.

*I fano na, e fano ā,*  
À vos côtés, le voyage continue.



# Indicateurs RSE

## Indicateurs clés et correspondances GRI

Les principes directeurs et les recommandations de la *Global Reporting Initiative* ont été pris en compte dans la rédaction de ce rapport.

		2019	2020	2021	2022	Variation 2019/2022	Variation 2021/2022	Ref GRI
<b>SOCIAL (hors escales)</b>								
Nombre de salariés	unité	755	621	563	607	-20,1%	7,1%	
<b>Embauches</b>	unité	26	5	2	46	76,9%	2200,0%	G4-LA1
Départs	unité	46	134	11	30	-34,8%	172,7%	
Montant de la masse salariale	milliards Fcfp	7,26	5,222	5,3	6,4	-17,4%	25,3%	
Montant alloué à la formation professionnelle	millions Fcfp	110	40,5	40,9	49	-55,5%	19,8%	
<b>Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation du personnel</b>	pourcentage	0,91	0,75	0,87	0,82	-9,9%	-5,7%	G4-10
<b>Nombre d'accidents du travail (avec arrêt de travail)</b>	unité	20	16	5	7	-65,0%	40,0%	G4-LA6
Parité (pourcentage de collaboratrices tous métiers confondus et escales incluses)	pourcentage	52,7	53	52	51	-3,2%	-1,9%	
Nombre de travailleurs handicapés	unité	1	2	2	3	200,0%	50,0%	
<b>ENVIRONNEMENT</b>								
Nombre de vols opérés (tous vols confondus : vols commerciaux réguliers—passagers et fret, vols charters, vols techniques, vols <i>full cargo</i> )	Unité en nombre d'étapes	1 994	1 048	1 147	1 793	-10,1%	56,3%	
Nombre d'heures de vols (tous vols confondus)	Unités heures bloc (cale à cale)	17 314	9 241	10 101	14 673	-15,3%	45,3%	
<b>Émissions CO<sub>2</sub> directes</b> tous vols confondus	tonnes équivalent CO <sub>2</sub>	318 437	151 212	154 395	245 852	-22,8%	59,2%	G4-EN15
Émissions déclarées CORSIA (conformes à l'audit—vols domestiques et humanitaires exclus)		305 020	139 622	157 017	247 281	-18,9%	57,4%	
Consommation d'énergie (batiments PPT)	Kilowatt kW	946 242	850 581	866 794	839 875	-11,2%	-3,1%	
<b>SOCIÉTAL</b>								
<b>Chiffre d'affaires</b>	milliards Fcfp	32	12,6	15,2	30,6	-4,1%	101,3%	G4-EC1
Nombre de passagers transportés	unité	434 280	167 074	185 727	387 515	-10,8%	108,6%	
Nombre de touristes transportés	unité	114 061	77 017	42 429	86 390	-24,3%	103,6%	
Part de marché du trafic touristique	pourcentage	48,30%	49,20%	51,40%	39,50%	-18,2%	-23,2%	
Tonnage de marchandises transportées	tonnes	8 922	4 073	5 731	8 131	-8,9%	41,8%	
Montant consacré au soutien d'associations locales (caritatives et environnementales)	millions Fcfp	22	8,9	9	16,2	-25,0%	80,0%	
<b>ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES</b>								
Nombre de membres actifs Club Tiare	unité	154 086	156 148	161 614	181 000	17,5%	12,0%	
<b>Nombre de clients interrogés<sup>(1)</sup></b>	unité	4 129	2 710	1 316	4 206	1,86%	219,6%	G4-PR5
<b>Taux satisfaction client</b>	pourcentage	92,5%	93%	93%	93%	0,50%	0,0%	G4-PR5

(1) Les enquêtes de satisfaction papier ont été suspendues en 2020 consécutivement à l'avènement de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19. À partir de 2020, les données sont extraites des enquêtes dématérialisées administrées via le système de divertissement à bord des vols Air Tahiti Nui.

N.B. : certaines valeurs ou données ont pu évoluer suite à la mise à jour d'indicateurs et la consolidation des rapports.





Flashez ce code et retrouvez  
ce rapport sur [www.airtahitinui.com](http://www.airtahitinui.com)



# AIR TAHITI NUI

Aéroport de Tahiti-Faa'a - Immeuble Tua Rata - Faa'a  
BP 1673 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française  
Téléphone : (+689) 40 47 67 87 - Fax : (+689) 40 47 67 90  
[www.airtahitinui.com](http://www.airtahitinui.com)



TAHITI NUI HELICOPTERS [www.tahitinuihelicopters.com/fr](http://www.tahitinuihelicopters.com/fr)